

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL JUILLET 2015

CULTURE ET LOISIRS

L'été à Bellegarde tout un programme

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Des fleurs dans la ville

**Moustique tigre,
un phénomène qui progresse**

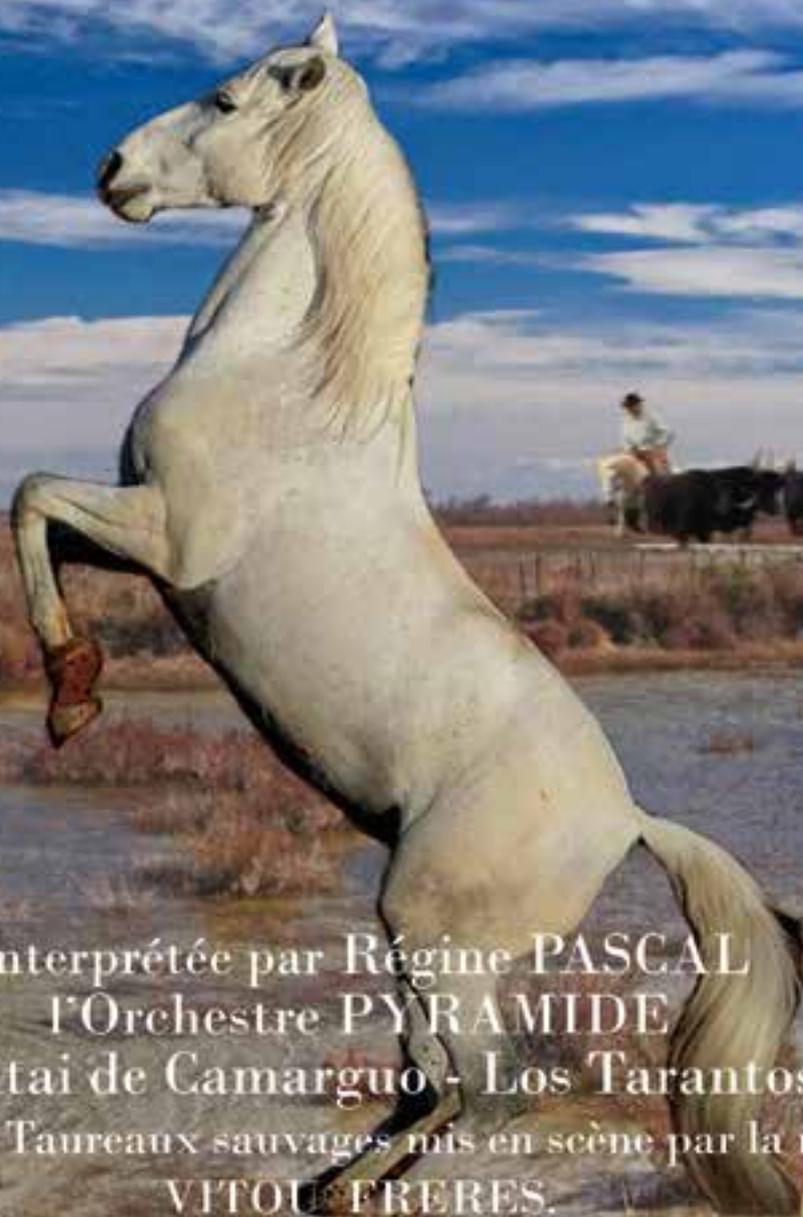
ACTION SOCIALE

**Vigilance canicule,
s'hydrater est une priorité**

UN JOUR EN CAMARGUE

COMEDIE MUSICALE

ARÈNES DE BELLEGARDE
Dimanche 16 août - 21H30



Interprétée par Régine PASCAL
l'Orchestre PYRAMIDE
Pantai de Camarguo - Los Tarantos
Crinières et Taureaux sauvages mis en scène par la manade
VITOU FRERES.

Toute reproduction interdite. Tous droits réservés.



Sommaire

- 2 **ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE**
- 10 **QUALITÉ DE LA VILLE**
- 12 **ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE**
- 18 CULTURE ET LOISIRS**
- 29 **ENTREPRENDRE À BELLEGARDE**
- 29 **VIVRE ENSEMBLE**
- 31 **ACTION SOCIALE**
- 32 **AGENDA**
- 34 **PASSION SPORT**
- 35 **TOURISME ET PATRIMOINE**
- 35 **VIE PRATIQUE**
- 35 **LA VIE DE NOS AÎNÉS**
- 36 **ACTUALITÉ CONSEIL MUNICIPAL**
- 37 **TRIBUNES**
- 38 **LE LIVRE DE VIE**

**Pour être informé gratuitement
tous les 15 jours des
événements de la ville**
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel
municipal, associations et commerces
Autres crédits photos : Fotolia
Création, maquette et réalisation : Idéation et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteage
sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 09 32 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



Mes chers concitoyens

Un été à Bellegarde, quel programme et surtout quels atouts et richesses de notre belle commune que certains d'entre vous vont certainement découvrir dans ce magazine.

Des animations qui s'étoffent sur notre territoire avec l'implication de notre tissu associatif que nous devons remercier en continu pour le bonheur de tous.

Des comptes rendus de manifestations culturelles, sportives et économiques qui mettent en lumière Bellegarde.

Des enjeux importants au niveau municipal et communautaire qui sont le reflet de la transformation à venir de l'organisation Territoriale de notre pays.

Pour le fonctionnement, une mutualisation pour l'instruction des permis de construire par la communauté de communes mais sans changement pour le service aux personnes, le maire restant le pilier de l'urbanisme.

Une évolution des services en cours avec le prochain recrutement d'un responsable des ressources humaines pour être au plus près des agents de la collectivité tant en ce qui concerne leurs missions que l'évolution de leurs tâches et de leur carrière. Ces évolutions et structuration de notre collectivité sont nécessaires pour notre ville.

À noter aussi que toute cette évolution se déroule à Bellegarde avec en 2014, une baisse de 2 % des taux communaux et une augmentation des subventions aux associations.

En 2015, pas d'augmentation des taux communaux et maintien des subventions aux associations.

En comparaison aux autres communes, nous sommes les seuls à gérer notre ville en baissant les impôts et en augmentant les subventions aux associations.

L'exemple des activités périscolaires est très significatif, avec la gratuité pour les familles et un service de qualité. **Notre choix : la famille et les enfants.**

En attendant que la loi de la nouvelle organisation territoriale de la République soit votée, la communauté de communes a fait le choix de l'investissement avec un programme de contractualisation avec les communes pour réaliser des opérations importantes, à raison de 2,5 millions d'euros par an pendant six ans, soit 15 millions d'euros.

À Bellegarde, la création d'un pôle culturel et associatif regroupant des locaux adaptés et accessibles est en prévision. Cet équipement permettra d'avoir des bâtiments répondant aux besoins des associations de la commune dans le respect des normes en vigueur telles que celles de l'accessibilité et la sécurité incendie.

La prise de la compétence « Très haut débit numérique » par la communauté de communes est aussi une avancée pour réaliser la couverture en fibre optique de notre territoire. À l'ère numérique cet enjeu est important pour notre économie et nos entreprises.

L'équipe municipale est entièrement mobilisée pour réussir et faire réussir notre commune.

Un bel été à toutes et tous.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



Des couleurs irlandaises à la buvette

Fête de l'Europe 15^e édition



Le maire de Bellegarde ouvre officiellement la 15^e édition de la Fête de l'Europe et remercie chaleureusement les organisateurs et tous les participants



Accueil en Musique au stand du Portugal



Ambiances celtiques avec le Bagad de Nimes



On trinque au stand du jumelage Gersfeld



Terroir avec les premières cerises et le miel



Terroir avec des escargots préparés



La foule est toujours au rendez-vous



Terroir avec l'huile d'olive et les confitures



Des jeux et animations pour la jeunesse



Accueil en sourires et cappuccino au stand de l'Italie



Le stand France



La paella du chef César



Le musée de l'eau : un nouveau lieu de Culture

Il y a quelques années encore le lieu était à l'air libre, confronté aux vents et à la poussière. Aujourd'hui avec les aménagements financés et réalisés depuis l'été 2012 par la communauté de communes, le site du Musée de l'eau acquiert petit à petit le potentiel d'un véritable lieu de présentation du patrimoine.

Mais plus encore, il permet d'envisager l'accueil d'animations ponctuelles liées au patrimoine voire la mise en place d'une programmation culturelle annuelle.

Faire vivre ce site remarquable et offrir au public l'opportunité de le découvrir dans d'autres contextes que ceux de simples visites guidées sont les objectifs.

Aussi a été engagée depuis le printemps une phase de test d'animations. Plusieurs rendez-vous se sont ainsi succédé au Musée de l'eau sous l'égide de la Commission Tourisme et le partenariat de l'association du patrimoine ABCP

Le printemps du patrimoine

Cette animation a été organisée les 11 et 12 avril avec l'accueil d'un camp médiéval et une exposition autour des épices de la cuisine médiévale. Initialement prévu comme un modeste temps de



rencontres entre passionnés bénévoles d'histoire ; avec l'appui des Archers du Lac de Bellegarde et des Chevaliers du Roy René de Tarascon, le projet s'est transformé au final en l'organisation d'un véritable camp multi-époques qui a accueilli durant deux journées et pour le bonheur du public, 10 troupes (Les archers du Lac, les chevaliers du Roy René, Aux temps des Celtes, les Vikings du Clan de Saekungar, la confrérie des Croisés, l'Archer Bourguignon, les Bâtards d'Occitanie, la Légion X Gémina, Folkint, Troubadour.com) soit pas moins de 90 acteurs, bénévoles (et c'est tout là, la beauté de

Accueil de 817 visiteurs

la chose qu'il faut saluer). Succès aussi du côté public : le site du musée de l'eau et les « guides » de l'ABCP ont battu leur record d'audience avec l'accueil de 817 visiteurs durant ces journées.

À ce bilan heureux, il faut associer et remercier les commerçants locaux, agriculteurs et autres personnes qui par leur aide, prêt de matériel et même dons financiers ou en nature ont contribué à l'organisation et succès de ces journées.

La première nuit des musées de Bellegarde

Animée par les auteurs Joseph Pacini et Jacques Bonnadier, elle s'est déroulée, le 16 mai avec une soirée de lectures et d'histoires autour de l'Olivier. Illuminé pour l'occasion de photophores et lampes à huile, le musée a accueilli lors de cette soirée conviviale une quarantaine de spectateurs. Un « score » plus que sympathique lorsqu'on sait qu'au même moment la fête battait son plein en centre-ville.

La nuit des étoiles

Elle s'est déroulée le 22 mai avec le concours de l'association des Astronomes Amateurs du Delta. Au menu de cette grande soirée à laquelle ont participé environ 70 personnes : des observations plein air avec les divers

télescopes mis en place pour l'occasion et une projection conférence à l'intérieur du musée présentant les œuvres de l'artiste Van Gogh à travers le regard de l'astronomie.



Un premier bilan de cette « phase test » s'avère très positif :

1. le site peut tout à fait s'adapter à l'accueil d'animations
2. le public tout comme les intervenants apprécie le lieu et le cadre original. Certains, bien que résidant sur la commune depuis de nombreuses années, ayant profité de ces spectacles pour découvrir le musée et son aqueduc.

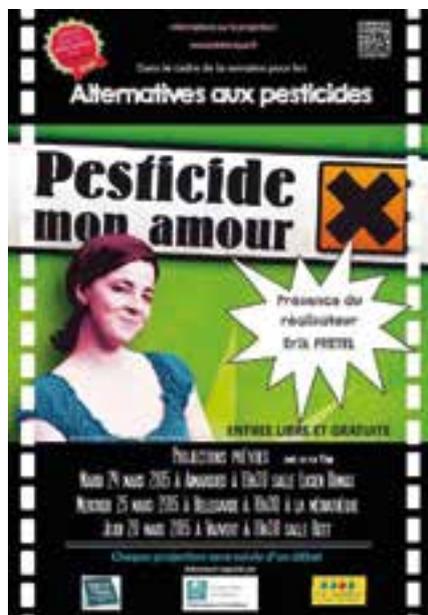
La mise en place d'une programmation d'animations au sein du musée de l'eau s'avère donc tout à fait envisageable pour 2016, le projet de journées médiévales est d'ailleurs déjà relancé.

En attendant, les prochains rendez-vous du musée de l'eau sont fixés **les 19 et 20 septembre 2015 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Une initiation à la fouille archéologique sera notamment proposée aux enfants.**

Semaine nationale pour les alternatives aux pesticides

De l'animation-sensibilisation à l'action

Dans le cadre de la semaine nationale pour les alternatives aux pesticides, le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières (SMNVC) a organisé la projection du film "pesticide mon amour" le 25 mars dernier à la Médiathèque.



La sensibilisation

Ce film témoigne des pratiques d'utilisation des pesticides dans les parcs, espaces verts, jardins, potagers, bords de routes ou de voies ferrées. Teinté d'humour, il alerte sur les effets indésirables et néfastes des pesticides sur la santé humaine, la biodiversité et la qualité de l'eau. Il présente également des solutions alternatives aux pratiques actuelles mises en place par les collectivités, les jardiniers amateurs et les autres utilisateurs qui ont pris conscience de la nécessité de se passer de ces produits pour l'entretien de notre cadre de vie.

Associée à cette animation, une exposition "zéro pesticide dans nos villes et

villages" avait été installée dans la salle et des guides techniques mis à disposition pour les jardiniers amateurs mis ont permis au public de repartir avec des bonnes idées pour un jardin sans pesticide. (Ces livrets sont disponibles au SMNVC).

Le film a été suivi d'un débat animé par le réalisateur Erik Frettel, spécialement venu de Suisse et par le SMNVC.

Le débat a tourné autour de notre capacité à accepter la présence d'herbes spontanées dans notre environnement urbain, sur la nécessité de communiquer pour faire comprendre l'intérêt d'une telle démarche pour notre propre santé et celle de notre environnement.

Tous les utilisateurs sont concernés y compris chacun de nous dans notre propre jardin.

L'action locale

A cette occasion, des élus de la commune présents, ont expliqué, la démarche engagée par la collectivité pour se passer de ces produits et préserver notre environnement et nos ressources en eau. Ainsi très prochainement, dans les rues de Bellegarde, les désherbants sont en cours d'être bannis, ainsi que dans les parcs et les cimetières.

Pour en savoir plus sur les actions du syndicat consulter le site internet.



Journée des peintres et de solidarité du vendredi 1^{er} mai



Malgré un temps maussade, 52 exposants ont participé à la traditionnelle journée des peintres qui s'est tenue cette année sur la place de la mairie.

Concernant les concours d'œuvres, primés par la ville, 45 artistes amateurs ont participé au concours catégorie « adultes » dont le thème était "de l'abstrait au concret".

Le 1er prix a été décerné Mme DESCLOS JOELLE de Cabrières

Le 2e prix a été décerné à M. PLANTIER GEOFFREY de Bellegarde

Le 3e prix a été décerné à Mme SAHUQUET CHRISTIANE de Poulx

Dans la catégorie « enfants », 27 jeunes artistes ont sorti leurs crayons de couleurs et pincesaux pour répondre au thème « BD et Manga ». Benoît Linsolas (catégorie 8-10 ans) et Éloïse Menu (11-14ans) ont été les lauréats de ce concours.



La journée des peintres a été relayée par les animations organisées autour de la manifestation « A Rett Toi pour Courir » au profit de la recherche médicale sur le syndrome de Rett. La commune et de nombreuses associations se sont mobilisées à cette occasion. Un don de 1 000 € a été versé par la commune au profit de cette cause.

La fête des voisins

15 quartiers de la ville, soit pas moins de 550 participants ont célébré cet événement fondé sur l'échange, la convivialité et la solidarité. Que ce soit autour d'un repas partagé ou d'un apéritif bien fourni (voire dans certains quartiers : un apéritif suivi d'un repas suivi d'un pousse-café suivi d'un apéritif suivi d'un repas jusque très tard au lendemain matin), la bonne ambiance a régné en chaque lieu. Comme les années précédentes, la commune a apporté son aide logistique à l'organisation de cette fête. Certains élus jouant le jeu ont tenu à rendre visite et féliciter les quartiers en fête. Profitant de ce petit texte, ils adressent un grand merci aux quartiers qui les ont accueillis chaleureusement.



Année après année certains quartiers s'organisent au point même de se trouver des noms. Ainsi le quartier de la rue Paul Gauguin, s'est baptisé « la Gauguinette ».



RAM. RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Carnaval

Le jeudi 12 mars 2015, les assistantes maternelles de Bellegarde ont répondu à l'invitation du RAM Beaucaire Terre d'Argence pour fêter Le Carnaval avec les enfants qu'elles accueillent ! C'est une matinée festive et colorée qui s'est déroulée dans les locaux de l'école maternelle Philippe Lamour, réservés 2 fois par mois pour des temps de rencontres et d'éveil du jeune enfant.



Chasse aux œufs

Jeudi 2 avril, dans le cadre de ses ateliers d'animations proposés à Bellegarde, le RAM a organisé une Chasse à l'œuf pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Plus de 20 jeunes enfants se sont retrouvés dans la petite cour de l'école maternelle Philippe Lamour. Dès leur arrivée, les enfants ont profité des jeux d'éveil installés. Ils ont ensuite été invités à une animation sur le thème de Pâques avant de se lancer avec leur assistante maternelle dans une fabuleuse chasse à l'œuf ! Chacun a pu repartir avec son panier bien garni.

Contact RAM CCBTA :

Elsa Gamon RAM Beaucaire Terre d'Argence
1 av de la Croix Blanche 30300 Beaucaire
Tel: 04 66 59 92 68

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BELLEGARDE



Mme PEIRO Présidente de l'Amicale entourée de son équipe ainsi que M. Le Maire et Mme CHABALIER première Présidente de l'amicale.

Le 28 mars l'Amicale a fêté son 20^e anniversaire à la salle des Sources.

Les donateurs aux collectes de 2014 invités gracieusement par l'Amicale ont répondu présents à cette soirée conviviale tout comme de nombreux « officiels » dont Monsieur le maire, des élus, Mme Nourrit Médecin à l'EFS à Carêmeau, des Présidents d'Amicale.

À l'issue du repas, un gâteau original en forme de goutte de sang confectionné par notre pâtissier local « au Dessert du Roi » a été servi en musique.

ADSB de Bellegarde

Mme PEIRO Roselyne
7 rue Caravelle - 30127 BELLEGARDE
Tél. 04.66.01.16.39

CAVE A VIN - HUILE D'OLIVE EPICERIE FINE - FROMAGE

VIN



900 références
 Vins locaux au tarif du domaine
 Bib 5L ou 10L au tarif du domaine

HUILE D'OLIVE



Vierge Extra
 Fruitée noire et Verte
 AOP de la région :
 Nîmes, Baux de Provence...

Nous proposons également des produits incontournables d'une cave à vin et d'une épicerie fine tels que :

CHAMPAGNE
 WHISKY, RHUM...
 Foie gras, Terrines locales
 Charcuterie
 Produits Autour de L'olive

Une large gamme de FROMAGES
 Des produits sucrés, Miel,
 Confitures...
 Bières locales, Jus de Fruits...



Nous proposons également des produits incontournables d'une cave à vin et d'une épicerie fine tels que :



Clairette de Bellegarde
 Vins des costières de Nîmes
 en Blanc, Rosé, Rouge
 Huile d'Olive vierge Extra de
 Bellegarde, De Montfrin, des
 Baux de Provence.
 Brandade de Morue de Nîmes

Tapenade
 Fleur de sel de Camargue
 Riz de Camargue
 Saucisson de Taureaux de
 Camargue, Saucisson d'Arles
 Fromages Locaux

Le Comptoir méditerranéen c'est aussi tous nos produits en VENTE EN LIGNE,
 Livraison et achat sécurisés, colissimo, Expaq, Chronopost



Comptoir Méditerranéen

VIN - HUILE D'OLIVE - EPICERIE FINE



COMPTOIR MEDITERRANEEN

Chemin de la vogue Haute - Route de Redessan

30127 Bellegarde

Tel : 0466674056

contact@comptoir-mediterraneen.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi après-midi : 15h30 - 19h
- Mardi au Samedi : 9h - 12h30 et 15h - 20h
- Dimanche Matin : 9h30 - 12h30





Voiries et urbanisme

Réalisation d'un cassis chemin de Balandran

Afin de ralentir la vitesse sur cette grande ligne droite et sécuriser la sortie des habitations riveraines, un cassis a été réalisé. Les nids-de-poule présents sur cette route ont été rebouchés.



Bilan des travaux rue du Rieu

De la rue des Jardins à la rue Carrière Torte, ils ont concerné :

- ▶ le remplacement sur 50 mètres linéaires d'une partie du réseau d'assainissement,
- ▶ la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable en diamètre 110 en remplacement de l'ancienne,
- ▶ la reprise de 30 branchements d'eaux usées et à la création de 7 branchements supplémentaires.
- ▶ la réalisation de 42 branchements d'eau potable,
- ▶ la sécurisation de la rue par la réalisation de ralentisseurs,
- ▶ la création d'une zone "30",
- ▶ la matérialisation de places de stationnement,
- ▶ la réfection complète de la voirie en

enrobé sur 1 900 m²,

▶ l'enfouissement du réseau France Télécom à la demande des riverains lors de la présentation du projet sur le terrain.

Ces travaux n'étaient pas prévus à l'origine, la commune les a financés intégralement, France Télécom n'ayant pas de crédit pour cette opération a établi une convention pour que la ville puisse les réaliser. Il est à noter que nous avons sollicité ERDF mais ces travaux n'ont pu faire l'objet d'une inscription pour 2015. Coût total : 265 000 € TTC.

Travaux divers de voirie

Réalisés en mai 2015, ils concernent la réfection de tranchées dans diverses rues suite aux travaux des concessionnaires, la réalisation d'un parking rue des Oliviers et la pose de bordures rue du Paradis. Coût 25 000 € TTC.



Réfection de trottoirs et réparation de chaussée

Suite au soulèvement par des racines d'arbres dans plusieurs rues de la ville. Coût 19 000 € TTC.

Enfouissement de réseaux et réfection de l'enrobage

En juillet des travaux d'enfouissement du réseau ERDF et du réseau d'éclairage public auront lieu dans la rue du Midi prolongée, avec la réfection totale de l'enrobage.



Rue d'Auvergne

Suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues courant novembre, un mur de soutènement d'une hauteur de 3,20 m

et d'une longueur de 36 m s'est effondré, entraînant une partie de la voirie et menaçant des habitations.

Dans un premier temps, suite à des études de sols et à une expertise, des travaux de confortation (pieux moulés, berlinoises en béton projeté) ont été réalisés afin de sécuriser les habitations. Coût 110 000 € TTC.

Actuellement après une consultation, les travaux de reconstruction du mur de soutènement en béton armé sont en cours. La fin des travaux est prévue dernière semaine de juillet. Coût 60 000 € TTC.

Réalisation d'un surpresseur d'eau potable chemin des chênes blancs



Les habitants des lotissements des chênes verts et blancs rencontraient un problème de pression d'eau avec un indice inférieur à 1 bar au niveau de leur réseau domestique. Afin de corriger cette gêne, les services techniques de la ville réalisent une station de surpression, comprenant la pose d'une cuve, 2 pompes, la construction d'un local technique et la réalisation de branchements. Prix des Fournitures 22 000 € TTC.



Place Batisto bonnet

Les travaux de réfection de la place arrivent à leur fin avec la réalisation du plateau traversant et le marquage au sol des 95 places de stationnement. Nous vous communiquerons prochainement sa date d'inauguration.



Pavillon Bleu

Quand le port de Bellegarde se distingue une nouvelle fois

Depuis 1985 le Pavillon Bleu qui concilie tourisme et environnement, récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance engagés dans une démarche de gestion environnementale et répondant à des critères bien spécifiques en matière d'environnement général, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'éducation à l'environnement. Cette année, les jurys français et international du Pavillon Bleu ont retenu 166 communes lauréates en France représentant au total 396 plages et 97 ports de plaisance. Dans le Gard, c'est la commune du Grau du Roi qui est distinguée avec pas moins de 4 plages. Du côté des ports labellisés, outre Port Camargue, le Port de Bellegarde a été une nouvelle fois retenu.



Des fleurs dans la ville



Des jardinières fleuries renouvelées à chaque saison, des pelouses vertes et rases, des arbres et arbustes qui conservent leurs formes homogènes, la nature est certes belle mais elle ne fait pas seule les choses. Les plus avisés auront pu remarquer qu'outre les abeilles, papillons qui viennent butiner, une autre forme de vie s'affaire autour de notre nature, celle du service des espaces verts.

des thématiques chromatiques. 2015 verra ainsi un fleurissement autour des variantes de couleurs orange/rose/blanc et orange/rose/vert.

Un fleurissement sous 3 formes

Le fleurissement est composé :

- ▶ de plants individuels d'annuelles/bisannuelles permettant le renouvellement floral continu au gré des saisons,
- ▶ de vivaces qui offrent une stabilité végétale et une structure aux espaces
- ▶ des plaques de compositions végétales prêtes à la pose, réalisées sur mesure selon les choix et études du service.

Les espaces verts en chiffres

Plaine des jeux

(halle des sports, tennis, espace de Villamartin) **25 000 m²**

ZAC des Ferrières **30 000 m²**

Pelouses **38 640 m²**

Stades **16 000 m²**

Massifs **3 500 m²**

Alignements (haie) **7 km**

Platanes **200 arbres**

Plantations **± 4 850 plans / an**

(annuelles/bisannuelles)

Réseau d'irrigation **20 km**

Une gestion différenciée

Notre ville est un grand jardin, avec ses spécificités et ses contraintes selon leur situation et leur fonction, auxquelles s'ajoutent des moyens humains, matériels et des notions environnementales. La limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires, le respect et gestion de la ressource en eau sont des fac-

teurs à prendre en compte. L'ensemble de toutes ces conditions détermine la création, l'organisation, la composition végétale de chaque espace vert.

On parle alors d'une gestion différenciée des espaces verts.

Avec toutes ses contraintes, la créativité a encore sa place. Le fleurissement de la ville est chaque année effectué selon





L'arrachage des plantes

La rotation du renouvellement des espaces verts est soumise aux saisons, à la durée des plantes et à leur temps de fleurissement. À ces contraintes naturelles, s'ajoutent celles des disponibilités et livraisons des plantes suivantes qui dès lors déterminent la période d'arrachage. Un arrachage parfois précoce qui peut désoler quelques-uns de nos administrés amoureux des plantes.

Le vieillissement des espaces verts

Les divers sites exigent parfois un renouvellement total, motivé par des végétaux devenant moins esthétiques (arbustes, haie), trop contraignants en temps d'entretien ou par l'amélioration des systèmes d'irrigation.



L'irrigation

Elle constitue une préoccupation constante pour la commune. Il faut adapter l'arrosage en fonction des saisons, de la multiplicité des lieux, de leurs fonctions et des périodes d'utilisation. Il y a peu encore, les programmations, réglages et contrôles de l'irrigation s'effectuaient sur les sites mêmes. Depuis 2014, la gestion de l'irrigation s'effectue grâce à un système informatique au niveau du service technique. Cette gestion centralisée est déployée pour de grands espaces verts comme : la ZAC des Ferrières, la plaine des jeux, les stades. Cet équipement permet un gain de temps et une meilleure gestion de la ressource en eau. De nombreux espaces exigent encore l'intervention du personnel, mais assurer la pérennité du fleurissement de la ville passe par cet effort.





De gauche à droite : Céline Vernochet, Ingrid Torrecilia, Frédéric Lombard, Frédéric Pago, Julien Ambert, Ludovic Lavail, Sébastien Cochet, Frédéric Darboux, Thomas Garcia, Thierry Pesenti (absent sur la photo)

Le service des espaces verts

Mis en place en 1995, le service est aujourd'hui composé de :

Frédéric Lombard. Responsable du service, il assure la gestion du personnel, étude, conception des projets, préparation des dossiers, suivi et coordination des chantiers en régie et des entreprises (désherbage voirie et cimetière, élagage-sécurisation des arbres).

Frédéric Pago : Chef d'équipe. Supplée le responsable. assure la Gestion de l'irrigation (programmation maintenance, chantier). En charge également de l'entretien du plan d'eau (tonte, taille, débroussaillage, nettoyage).

Julien Ambert en charge de l'entretien de la plaine des jeux, place de Villamartin et Tennis (tonte, taille, débroussaillage, nettoyage).

Frédéric Darboux en charge de l'entretien des stades (tonte, fertilisation, aération-roulage, nettoyage).

Sébastien Cochet et **Thomas Garcia** en charge de l'entretien des haies et arbres d'alignement (taille, traitement, désherbage, nettoyage).

Céline Vernochet et (en renfort) **Ingrid Torrecilia** en charge de l'entretien du fleurissement (jardinières, potées) Plantation, Désherbage, nettoyage.

Ludovic Lavail en charge de toutes les actions de tonte, débroussaillage, arrosage des massifs de fleurs, nettoyage.

Thierry Pesenti. Conducteur d'engin et poids lourds (Faucardage et Terrassement).

Principales réalisations 2008- 2014.

- ▶ alignement ancienne route d'Arles
- ▶ giratoire et abords de la RD 6113
- ▶ montée du Coste Canet
- ▶ alignements route de Saint-Gilles
- ▶ rond point et jardinières du clos des Pêcheurs
- ▶ aménagements de la parcelle du rond-point des oliviers
- ▶ fontaine derrière l'église
- ▶ massifs de vivaces à la Madone
- ▶ jardin d'enfants à la ZAC des Ferrières
- ▶ jardin potager et parvis de l'école Henri Serment
- ▶ mise en place d'une gestion d'irrigation centralisée

Projets 2015

- ☞ aménagements des espaces aux HLM
- ☞ réhabilitation de la pinède du mont Michel (étude, replantation avec le concours de l'ONF)
- ☞ au lac des moulins (achat de nouveaux cygnes, installation de modules sportifs et d'agrément, et installation de toilettes sèches réalisée depuis fin mai 2015).

Environnement

Adoptée en février 2014, la loi Labbé fixait des échéances précises : les produits phytosanitaires seront interdits dans tous les espaces verts, jardins



publics et parcs, le 1er janvier 2020, et la vente de produits phytosanitaires au grand public sera interdite en 2022. Une nouvelle loi, déposée dans le cadre du projet de transition énergétique a raccourci ces délais pour les communes et prévoit l'interdiction d'utilisation des pesticides dans les espaces verts à compter de mai 2016.

Bellegarde a devancé cette démarche depuis plusieurs années. Le conseil municipal a engagé la commune dans la mise en place d'un PAPPH.



Un label "ville fleurie", deux fleurs pour la ville

Chaque année, la commune accueille un grand jury pour le renouvellement de son titre de ville fleurie. Les critères portent sur le fleurissement, sa qualité d'entretien et le respect de l'environnement.

Ce titre constitue un véritable label touristique.

Il récompense les efforts sur l'année du personnel des espaces verts. Le passage du jury s'effectuera le 23 juillet cette année. Le verdict du jury sera donné officiellement début 2016.



Débroussaillage



L'été est là, n'oubliez pas de débroussailler votre propriété afin de prévenir les risques d'incendie.

Débroussaillage, élagage et taille, une obligation pour mieux se protéger.

Est concerné tout terrain situé en zone urbaine et construction se trouvant à moins de 200 mètres d'une zone boisée. Plus de détails sont à votre disposition sur le site de la ville : bellegarde.fr rubrique environnement

Déchetterie

Un règlement d'accès et d'utilisation des déchetteries de la CCBTA a été récemment établi. Le document est consultable sur le site internet de la commune <http://bellegarde.fr> rubrique "en 1 clic", ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Horaires de fonctionnement BELLEGARDE :

LUNDI fermée

MARDI, MERCREDI, JEUDI 14h - 17h30

VENDREDI SAMEDI 8h30 - 12h / 14h -17h30

DIMANCHE 9h - 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Attention du 1er juillet au 31 août, passage aux horaires d'été : 8h30-12h00 / 15h00-18h30

Les conditions d'accès : le badge est obligatoire, la demande s'effectue pour les particuliers aux bureaux de la CCBTA situés 1 avenue de la Croix Blanche à BEAUCAIRE et sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Afin de répondre à la demande, le volume autorisé aux particuliers sera de 2 m3 de déchets par jour dans la limite de 50 apports par an.

Des conditions particulières d'accès sont réservées aux professionnels et précisées dans le règlement.

Pour toute information complémentaire contacter
Veolia, service déchetterie 224 rue Louis Lumière 30900 NIMES
tél. 04 66 68 00 91 / 95

Moustique tigre, un phénomène qui progresse



Le « moustique tigre » *Aedes albopictus* redevient actif. La majorité des œufs a éclos et les premiers moustiques adultes ont commencé à piquer.

On estime que 80 % des « gîtes » de reproduction se trouvent à l'intérieur des domiciles privés, dans de petites collections d'eau.

C'est toujours le bon moment pour la chasse aux larves : le premier conseil consiste à supprimer ces eaux stagnantes : « Soyez secs avec les moustiques ! ». Pas d'eau accessible, pas de moustiques.

Prévention et protection moustiques.

Depuis l'été 2014, la commune fait partie du périmètre d'action et de traitement de l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication). Son action, qui s'avère efficace porte principalement sur des repérages préalables puis les réductions de toutes les sources potentielles de gîtes larvaires constituées par des eaux stagnantes. Sauf exception, les traitements ne sont pas insecticides ni chimiques mais anti larvaires. Une fois un foyer de larves de moustiques

constaté, l'opération consiste à disperser des bactéries dans la zone. Les bactéries en question, une fois mangées par les larves, bloquent la digestion de ces dernières et entraînent leur mort. Les actions de l'EID se limitent toutefois principalement aux zones périphériques de la ville. Son intervention ponctuelle ne s'effectue qu'après une présence avérée de larves. Les traitements doivent s'effectuer après chaque pluie, dans un délai de 48 heures maximum. Enfin cette action ne touche pas tous les types de moustiques, mais plutôt l'espèce qui jusqu'à présent gâche nos soirées.

Une compétence du Conseil départemental

Le « moustique tigre » *Aedes albopictus* s'est installé dans le Gard à partir de 2011.

La capture de spécimens adultes par les services de l'EID Méditerranée a permis au ministère de la santé de placer notre département au niveau 1 du plan national antidissémination du chikungunya et de la dengue.

Des arrêtés interministériels ouvrent le champ à des arrêtés préfectoraux, permettant des traitements insecticides contre le « moustique tigre » lorsque l'Agence régionale de santé (ARS) du Languedoc-Roussillon l'estime nécessaire. À cet instant, la charge et l'organisation du suivi et de la lutte contre *Aedes albopictus* se sont trouvées affectées au conseil départemental qui a mandaté l'EID Méditerranée comme opérateur. Ce mandat se trouve facilité par le fait que l'EID Méditerranée est déjà, depuis 1959, l'opérateur des Conseils généraux du Gard, de l'Hérault ainsi que des Bouches-du-Rhône et, depuis 1963, celui de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, pour le contrôle de la nuisance des moustiques issus des zones humides littorales.

La démoustication comporte deux grands volets : le contrôle de la nuisance pour le confort des populations et le développement local ainsi que la lutte anti vectorielle pour la protection de la santé publique et/ou animale.

Le moustique Tigre et le chikungunya.

Contrairement à « notre » traditionnel moustique des champs, le moustique tigre serait plutôt le moustique des villes. Son aire d'action est très courte, une centaine de mètres autour de son lieu de naissance (contre 4 km ou plus pour le moustique des champs). Quelques gouttes d'eau et de la chaleur lui suffisent, pour se développer. Et nos habitations et jardins ont tout pour lui plaire (lieux de ponte en multitude, de la chaleur, peu de prédateurs et nourriture). Il est de plus quasiment impossible pour l'EID d'intervenir de façon globale, seul un traitement chimique au cas par cas peut être engagé.

Chaque femelle du moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

Comment se transmet la maladie ?

Le chikungunya est une maladie due à un virus. Elle peut se transmettre à l'homme par l'intermédiaire du mous-

tique tigre. Ce moustique est diurne avec un pic d'activité en début et en fin de journée. Il prélève le virus en piquant une personne atteinte de la maladie et se contamine à son tour. Lors d'une autre piqûre, le virus peut être alors transmis.

Quels sont les symptômes ?

La maladie se manifeste en moyenne 4 à 7 jours après la piqûre. Les symptômes sont une fièvre supérieure à 38,5 °C associée à des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires touchant les extrémités des membres (poignets, chevilles, phalanges). En cas d'apparition, il est indispensable de consulter son médecin. Une fois traitée et guérie, la personne est immunisée contre la maladie.

Comment réduire la présence des moustiques à l'intérieur et autour de l'habitation ?

Il faut détruire les lieux de ponte du moustique. Après chaque pluie, effectuez une visite autour de votre maison et supprimez tous les récipients, déchets, végétation qui contiennent de l'eau, car c'est dans ces rétentions d'eau que le moustique va pondre.

- ▶ Les stockages d'eau de pluie doivent être fermés hermétiquement ou couverts d'une moustiquaire
- ▶ Les soucoupes sous les pots de fleurs doivent être supprimées
- ▶ L'eau des vases doit être renouvelée au moins une fois par semaine
- ▶ Les récipients exposés à la pluie doivent être retournés
- ▶ Les pneus et détritres abandonnés dans le jardin doivent être éliminés ou percés
- ▶ Les gouttières bouchées avec stagnation d'eau doivent être réparées
- ▶ Les bassins doivent être bien chlorés ou remplis de sable



Munissez-vous de la check-list présente dans le magazine et faites le tour de votre habitation

Comment se protéger contre les piqûres ?

- ☞ porter des vêtements amples et longs couvrant également les bras et les jambes jusqu'aux chevilles
- ☞ utiliser un produit insecticide spécial pour tissu
- ☞ mettre des répulsifs sur les zones

de la peau découvertes

- ☞ poser des moustiquaires aux ouvertures de maison
- ☞ utiliser des diffuseurs électriques à l'intérieur de l'habitat
- ☞ pulvériser des insecticides autour des portes et des fenêtres (N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre médecin ou pharmacien)



L'été à Bellegarde, tout un programme !

Durant les congés, rester dans notre environnement quotidien n'est pas l'idéal pour se changer les idées et recharger les batteries. Pourtant, ce sont des centaines d'heures de liberté : l'occasion de se poser et de faire ce qu'on n'a jamais le temps de faire durant toute l'année. Il suffit de quelques idées et d'un bon état d'esprit pour faire de ces vacances une belle occasion de redécouvrir sa commune.

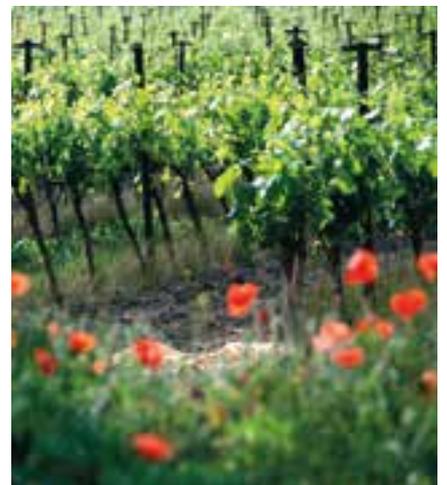
Des sentiers, des lieux, des lacs, des loisirs et des animations voici dans les pages qui suivent de ce dossier « spécial Été à Bellegarde » quelques suggestions qu'il n'appartient qu'à vous d'enrichir. Bellegarde regorge de possibilités. Alors qu'attendez-vous pour restaurer votre vélo, enfiler vos baskets et « à la fraîche » comme on dit chez nous, arpenter les sentiers, découvrir la campagne environnante, les quartiers, les rues ; jeter un œil aux espaces verts de la ville, vous arrêter dans un coin sympa, pique-niquer et faire une petite sieste à l'ombre d'un arbre au bord du Rieu.

Ou bien encore aller fouiner dans les rayons de votre médiathèque, y dégoter un roman, et parfaire votre culture cinématographique ou musicale en empruntant quelques DVD ou CD... Ou tout simplement encore prendre le temps de vivre et lire son journal à la terrasse d'un café...

L'été est là ! Profitez-en pour découvrir votre ville.

Idées balades

Il existe de nombreuses variantes à ces balades via les divers chemins d'exploitation et qui peuvent selon votre humeur raccourcir ou augmenter la durée de votre promenade. Dans tous les cas, prévoyez un petit sac à dos avec chapeau, bouteille d'eau et sac plastique pour y mettre vos déchets. Éviter de semer le long de votre parcours, emballage de biscuit, bonbons et autres, mouchoirs en papier ou mégots de cigarettes. Enfin les itinéraires suggérés ne sont qu'à titre informatif, ils ne confèrent aucun droit à leurs utilisateurs et n'occulent en rien le respect des propriétés privées et de leurs biens.



Idées balades

Le sentier de Rispe (2,7 km)

Soit organiser sa balade au départ du centre-ville (compter 20 minutes supplémentaires AR et environ 2 km supplémentaires au parcours), soit garer votre véhicule au niveau du lac des moulins ou au musée de l'eau.



Au départ du musée de l'eau, emprunter sur 300 m la voie bitumée qui monte vers le nord puis prenez le 1er chemin à gauche menant au Mas de Rispe et à la source du même nom (source privée). Poursuivez votre route, pour suivre sur la droite le chemin communal.

Prenez à gauche, poursuivez sur 180 m jusqu'à une haie de peupliers et prenez à gauche le sentier qui descend vers le vallon du Tripeloup pour atteindre au bout de 700 m le chemin dit du Petit train de la Camargue. (Aqueduc à proximité).

Prenez à gauche pour retrouver le musée de l'eau à 600 m.



Le chemin de Saint Jean 6 km (5km par la variante de la source du Mas du Rat)

Au départ du centre-ville, prenez la rue de Beaucaire jusqu'au rond-point de Gersfeld, prenez à gauche, passez le pont sur le Rieu et remontez le chemin dit de st Jean en suivant l'eau de la source qui s'écoule. Passer la bâtisse du Mas et quitter la voie pour prendre le chemin marqué par un grand chêne à droite. Poursuivez sur 1 km.

Soit prendre le sentier de la source du Mas du Rat qui monte à gauche (raccourci).

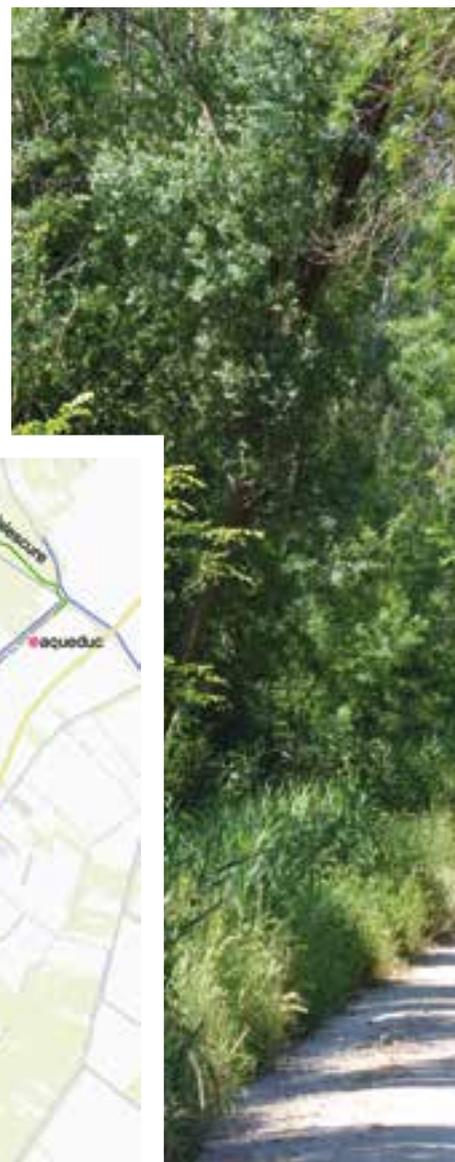
Soit poursuivre par la droite en direction des habitations du Mas du Rat. Poursuivez sur 500 m pour arriver au chemin dit de Valescure (vallée Obscure). Prenez à gauche et amorcez la montée caillouteuse sur la gauche. Sur 500 m la montée

se termine pour déboucher sur le plateau. Prenez à gauche la voie goudronnée et poursuivez-la sur 1,2 km. Prenez ensuite la descente pour regagner la source de Saint Jean et retourner au village.



Le Pattion - Saint Jean à vélo 7 km.

Au rond-point de la cave, prenez le chemin du mas de Rond et suivez l'itinéraire de randonnée pédestre (chemin jaune). Remontez par la gauche la RD 38 pour arriver au niveau du sentier du Pattion. Traversez la route avec prudence et poursuivez sur le chemin de terre. À son terminus, prenez à droite puis à gauche et poursuivez tout droit sur 600 m pour atteindre le chemin de la Draille des Arcs (limite des communes de Bellegarde et Beaucaire). Prendre à gauche et remonter jusqu'à la départementale. Traverser (prudence) pour gagner le chemin qui monte en face (chemin de Valescure). Prendre ensuite la 1re à gauche le chemin dit du mas du Rat qui rejoint le mas Saint Jean, puis le village.





Excursion à la vallée du silence 1 km AR.

Prévoir des baskets pour la traversée du gué (voire quelques affaires de rechanges). À pratiquer le week-end lorsque le convoyeur de la gravière ne fonctionne pas.

Il ne s'agit pas d'une boucle mais plus d'un Parcours « aventure ».

Garez votre véhicule à l'entrée du site du Jet ski (sans en gêner l'accès). Et prendre sur la droite l'accès aménagé de barrières de bois, puis engagez-vous entre les rochers qui bloquent le passage et prenez l'étroit sentier qui s'enfonce dans le bois dit (autrefois) de la vallée du silence.

Au bout de 500 m vous arriverez au gué de Laval (idéal pour se rafraîchir les pieds). De là divers sentiers de pêcheurs permettent l'exploration des lieux. Vous pouvez aussi longer le cours du ruisseau. Prudence toutefois, ne laissez pas vos enfants seuls dans cette aventure, certains endroits du ruisseau peuvent s'avérer profonds (2 m).

Proposition journée : réserver votre repas sur le site du jet ski et mangez ainsi au bord de l'eau, profitez ensuite de l'après-midi pour faire tranquillement la balade.



Des lieux, des ambiances à découvrir ou redécouvrir



huiles essentielles. C'est à Bellegarde via l'entreprise Spadunya que sont fabriqués et conditionnés les divers produits de la marque. Initialement simple lieu de production, l'entreprise installée au Mas neuf a créé depuis 2012 un espace boutique pour l'accueil du public.

Boutique ouverte :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

Fermeture pendant l'été : du 27 juillet au 17 août

Spadunya .le mas neuf avenue du félibrige
Bellegarde Tél. 04 66 04 07 07
Fax. 04 66 81 78 66 info@spadunya.com

Pour les moussaillons, embarquement à partir du port de Bellegarde avec Arolles marine.

Fondée en 1999 par M. et Mme Lewis, l'entreprise de location de bateaux sans permis, Arolles Marine est affiliée au groupe Nicols qui compte aujourd'hui 18 bases en France, 3 en Allemagne et 1 au Portugal.

Certes la location d'un bateau (au week-end ou à la semaine) demande un peu de préparation (pour l'été, en haute saison, prévoir une réservation 1 mois à l'avance, et un budget minimum de 1 000 € pour le week-end). Mais pour les Bellegardais, l'avantage est de plutôt pouvoir profiter de l'arrière-saison, lorsque les foules sont parties, les chaleurs moins fortes et les tarifs plus bas. Nombreuses promotions « couples », « familles », « long séjour » sont de plus possibles. Profitez de l'été, pour aller vous renseigner. *Attention toutefois : si l'on vous propose de visiter quelques bateaux de la flotte, c'est sûr vous n'aurez plus qu'une seule envie : lever l'ancre.*



La Médiathèque

Pas moins de 530 m² d'espace climatisé, 19 000 livres, BD, revues ; des centaines de CD, DVD. Pourquoi ne pas franchir les portes de la Médiathèque et profiter des chaleurs pour y faire une pause lecture bien au frais ? L'accès y est gratuit, les ouvrages en libre consultation sur place.

Le prêt de livres et médias.

Le prêt est gratuit après établissement d'une carte d'inscription (à fournir : un justificatif de domicile de - de 3 mois). L'inscription permet l'emprunt de 3 livres, 2 CD, 2 revues pour 15 jours renouvelables ainsi que 2 DVD pour 1 semaine.

Fermeture annuelle au public du 25 juillet (12h) au 2 septembre (16h30).

Horaires pour le public : Mardi jeudi, vendredi : 16h30-18h / mercredi 9h30-12h et 14h-18h / samedi 9h30-12h.

rue Emile Larnac. Tél. 04 66 01 13 62

Le marché du vendredi.

Des paellas qui mijotent, des fruits, des fleurs qui embaument, des plants pour les jardiniers, des habits, des bonbons et autres gourmandises, des marchands qui plaisantent. N'hésitez pas à venir flâner un temps au marché hebdomadaire du vendredi. Place de la mairie de 7h30 à 12h.

Des senteurs et parfum de Bellegarde. Spadunya.

Altearah Bio est une marque internationale d'aroma-cosmétique bio dont l'action est fondée sur les bienfaits des

Bureau ouvert : 9h00-14h00 et 14h00-18h00 / Fermé le samedi et dimanche de novembre à mars.

Arroles Marine
Port de plaisance de Bellegarde
Tél. 04 66 01 75 15 - Fax : 04 66 01 75 16
camargue-fluvial.com

Manger au bord de l'eau

La base nautique du lac du Haut Broussan

Il faut s'aventurer en direction des carrières et des lacs sur le plateau pour découvrir ce lieu privé. Passez sous le convoyeur de la carrière et suivez ce dernier sur la droite pour arriver finalement au portail d'accès du site (et au départ du sentier de la vallée du silence). Le week-end le lac devient le rendez-vous des fans de jet ski où amateurs et champions professionnels se côtoient. La base nautique propose d'ailleurs (sur réservation préalable) la location de jet ski (permis nécessaire), voire une initiation et baptême. Les plus jeunes pourront s'essayer à l'hydrojet Oxoon à Propulsion Électrique. Enfin, un coin restauration installé entre l'eau et les oliviers, est aussi disponible. Des repas de groupes peuvent y être notamment organisés.



Ouverture tous les jours de 9 h 30 à 20 heures (excepté le lundi à partir de 14 heures).

06 15 39 72 40 / 04 66 01 12 67
contact@hautbroussan.com
hautbroussan.com

La Guinguette de Broussan

Dissimulée sous les arbres entre les rizières et le canal, c'est un lieu authentique qui vous attend. L'accès par le vieux pont métallique et de poutres de bois y est déjà original et empreint

d'une certaine magie. D'une petite cabane créée après-guerre où se restauraient les journaliers qui travaillaient au champ, le lieu est devenu aujourd'hui un sympathique restaurant de cuisine familiale et traditionnelle.



Ouvert du mardi au dimanche de 12 heures à 15 heures. Le soir sur réservation uniquement et pour repas de groupe.

Tél 04 66 01 14 33

La halte nautique.

"La cuisine, c'est quand les produits ont le goût de ce qu'ils sont"

Une phrase qui dit tout et résume bel et bien l'esprit d'une garantie de qualité que souhaitent offrir à leur client les propriétaires du lieu. Installé dans le port de plaisance, avec les bateaux à quai à moins de 10 m, n'hésitez pas à déguster quelques mets ou belle cuvée (avec modération bien entendu) à l'ombre de la terrasse. Le chef Jean Jacques reste quant à lui intarissable sur ses recettes, ses produits. N'hésitez pas à le questionner, il vous répondra avec grand plaisir. Et c'est tout cela qui fait apprécier ce beau lieu.



Ouvert du mercredi au dimanche, entre 12 heures et 15 heures et de 19 heures à minuit.

Téléphone : 04 66 20 61 69
Mail : les3j@haltenautique.fr
haltenautique.fr

Certes ils ne sont pas tous au bord de l'eau, mais sont tout autant à découvrir.

Bar restaurant l'Union.

1 rue de la République
Tél. 04 66 01 10 58.
Ouvert tous les jours de 6h30 à 13h.
Cuisine familiale.

Bar le Mistral

6 rue de la République
Tél. 04 66 01 01 15
Ouvert de 10h à 1h, fermeture le lundi.

Bar restaurant les Fleurs

13 rue de l'hôtel de ville
Tél. 04 66 01 11 37
Ouvert à partir de 6h toute la semaine (7h le dimanche) pour le bar
Restauration du lundi au vendredi de 12h à 14h.

Restaurant Pizzeria le Vespa

2 rue de l'hôtel de ville
Tél. 04 66 03 02 41
Ouvert du jeudi au dimanche soir.
Mardi et mercredi soir uniquement sur réservation

Bar hôtel-restaurant l'Oasis

RD 6113 Tél. 04 66 01 11 73
Ouvert avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi de 05h30 à 23 heures / le samedi de 7h à 13h.
Fermée le dimanche toute la journée
www.bar-hotel-restaurant-oasis.fr

Snack kébab

6 rue de Nîmes Tél. 06 10 72 13 05
Ouvert 7j/7 de 12h à 14h et de 18h30 à 21h30





Pour Les jeunes

Des activités proposées par la commune

Avec l'Accueil de loisirs.

L'accueil des enfants (années 2011 à 2003) s'effectue à la semaine et fonctionnera du 6 juillet au 31 août.

Au programme pour l'été de nombreuses sorties :

Parcs de jeux et aquatiques, mini-séjour sous tente à Vacanisport ou en chambre à Méjannes le Clap, minigolf phosphorescent, pratique de sarbacane sportive et mountain board, stages de danse, magie et dessin, de veillées, structures gonflables aquatiques, sans oublier les nombreuses activités manuelles, grands jeux, jeux de pistes, jeux sportifs...

Le mois de juillet se clôturera par le fameux spectacle à la salle des Sources sur le thème « Les années 80 ». Le mois d'août, lui, se clôturera par sa spectaculaire kermesse aquatique

Horaires information et accueil parents : lundi et mardi 8h30-11h30 / 14h-16h30 ; mercredi 8h30-11h / 13h30-18h ; jeudi 8h30-12h.

Centre de loisirs,
avenue Villamartin (à côté de la halle des sports).
04 66 01 36 50

Un été à la MDJ pour les 12-17 ans

Sylvain et toute son équipe vous attendent cet été avec de nombreuses

activités au programme : karting, accrobranche, journée à la plage, canoë, voile, via ferrata, spéléologie, journée à OK Corral et speed water, activité microfusée, minigolf, équitation, escalade, rando aquatique, patinoire, cinéma...

Plein activités sportives et culturelles, de pleine nature, manuelles, multimédia, scientifiques, musicales ainsi que des soirées, des tournois...

Vous pouvez retrouver toutes les infos et les programmes sur la page Facebook de la MDJ.

 [fb.com/maisondesjeunes.bellegarde](https://www.facebook.com/maisondesjeunes.bellegarde)

Des activités proposées par les associations locales

Stages semaine multi-activités Tennis

Ils se déroulent à Bellegarde du 20 au 24 juillet et du 27 au 31 juillet de 9h 18h (repas tiré du sac). Les matinées sont consacrées aux techniques tennistiques (jeu de jambes, volée, service, coup droit). Les après-midi à des activités de loisirs (bowling, cinéma, laser game...). Deux options sont proposées : les matinées uniquement (100 € la semaine) ou la journée (190 € la semaine). Pour plus de détails contact

Société de Tennis Bellegardais 06 75 19 97 83

Stages d'été « spécial loisirs de plein air »

Le Pôle d'Argence est un organisme de Loisirs de Plein Air basé à Bellegarde (à la Maison de l'Eau et de la Pêche, au Lac des Clairettes) proposant diverses animations toute l'année pour petits et grands, avec la collaboration de Partenaires locaux, et grâce à des intervenants expérimentés et qualifiés. Les pratiques d'initiations abordées concernent le Nautisme, avec le modélisme naval, le jet-ski (jet à bras pour les plus jeunes), la bouée tractée, l'hydrojet, la Pêche de loisir, notamment à travers la Pêche en bateau, le Tir à l'Arc.



C'est en partenariat avec l'école de pêche et d'environnement que ce pôle

propose pour les 8-14 ans, deux stages à la semaine organisés du lundi 20 au vendredi 24 juillet et du lundi 3 au vendredi 7 août de 9h à 16h. Au programme des activités encadrées par 5 animateurs BPJEPS : initiation à la pêche, modélisme naval, tir à l'arc, et bouée tractée (lac du Haut Broussan). Tarif 69€ la semaine.

Info et inscription au 07 77 90 30 88.

Stage du Club Omnisports section Vacances Multi Activités

Jeux, sports, piscine, balades à thème, activités manuelles, veillées... c'est le programme proposé par la section vacances multisport du COB (Club Omnisports de Bellegarde) du 13 au 17 juillet. Tarif 55 € la semaine.

La section propose également un séjour "colo" du dimanche 19 au samedi 25 juillet à Paris avec entre autres au programme les visites des parcs Disney land + Astérix. Tarif : 370 € (comprenant le transport en bus aller-retour Bellegarde-Paris, hébergement en centre de vacances, visites). Ces activités sont ouvertes aux enfants de plus de 6 ans.

Info au 06 15 94 49 12



Un été à la MDJ pour les 12-17 ans

La Maison des Jeunes de Bellegarde fonctionne toute l'année pour les 12 - 17 ans (mercredis et samedis 14h-19h) et durant toutes les vacances (sauf celles de Noël) du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-19h). **Document à fournir pour l'inscription:**

- ▶ 1 photo
 - ▶ Photocopie vaccin obligatoire
 - ▶ Photocopie livret famille
 - ▶ Attestation d'assurance civile au nom du jeune
 - ▶ et la cotisation annuelle de 15 €
- Vous pouvez retrouver toutes les infos et les programmes sur la page Facebook de la MDJ.

 [fb.com/maisondesjeunes.bellegarde](https://www.facebook.com/maisondesjeunes.bellegarde)

Accueil de loisirs été 2015

Ouverture du lundi 6 juillet au vendredi 31 août.

Inscription à la semaine obligatoire
Cet été le centre va accueillir en moyenne une centaine d'enfants (années 2010-2003) par semaine sur le centre « Pierre Louvard » et une quinzaine (année 2011) sur le centre « maternelle Philippe Lamour ».

Horaires : lundi et mardi 8h30-11h30 / 14h-16h30 ; mercredi 8h30-11h / 13h30-18h ; jeudi 8h30-12h

Les animateurs seront entre 16 et 18 à travailler chaque semaine.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Virginie LLINARES directement au centre de loisirs

avenue Villamartin (à côté de la halle des sports). 04.66.01.36.50

Événements

16 août aux arènes Spectacle musical tout public « un jour en Camargue »

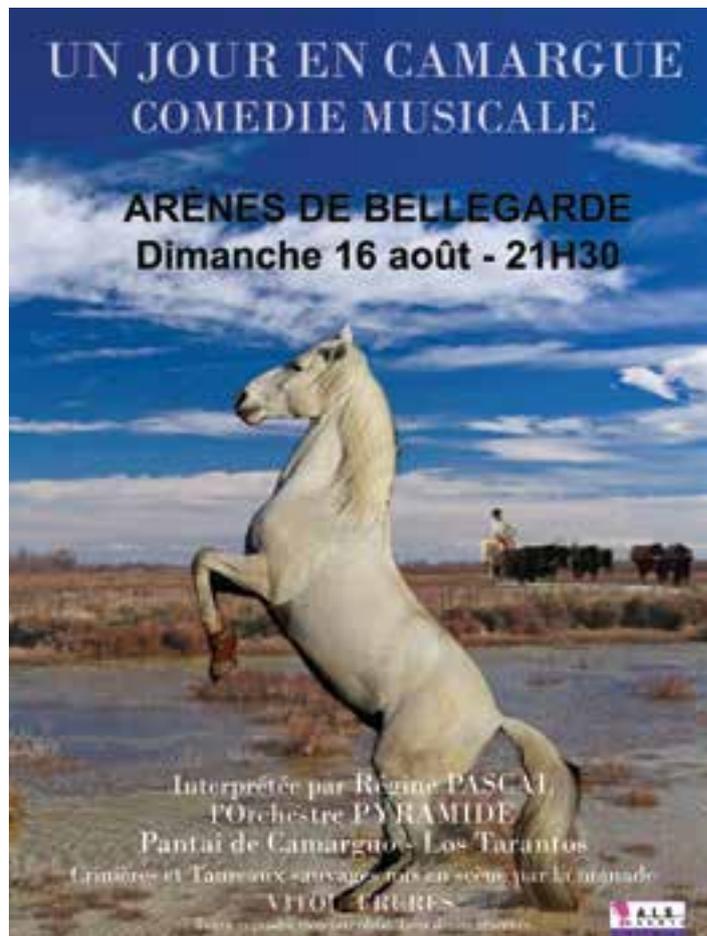
Gardians, arlésiennes et plus d'une dizaine de chevaux et de taureaux sont rassemblés sur scène pour ce spectacle unique qui présente différents tableaux de la journée d'une manade, de ses hommes, de ses bêtes. Contés et chantés par Régine Pascal, accompagnée de l'orchestre Pyramide, c'est tout le folklore et les traditions de la Bouvine qui sont mis à l'honneur.

Avec la participation de la manade Vitou Frères, du groupe flamenco « los Tarantos », des arlésiennes du groupe folklorique « Pantaï de Camarguo ». Tarif : 12 € adultes, 6 € enfants, Gratuit pour les moins de 6 ans.

Un peu de légèreté...

Le mois de septembre marque la rentrée des classes.

Mais cette année, le week-end des 5 et 6 septembre sera consacré aux festivités et aux animations en regroupant plusieurs manifestations très attendues et appréciées par les Bellegardais.



Première Édition du « Lac en folie »

Cette journée du samedi 5 septembre se déroulera entièrement sur le plan d'eau des Moulins avec au programme :

- Le midi : la traditionnelle gaso accompagnée d'un apéritif musical et d'une possibilité de restauration sur place.
- L'après-midi se voudra familiale et dans la gaieté avec des animations offertes aux enfants et la participation du monde associatif.
- Pour la soirée, vous aurez le grand plaisir de retrouver le Club guinguette et ses animations musicales DJ.



Forum des associations :

Le dimanche 6 septembre se tiendra le forum des associations autour de la halle des sports et de la plaine des jeux. Cette traditionnelle journée est l'occasion de rencontrer nos nombreuses et diverses associations en un même lieu, avec leurs responsables. Bref le rendez-vous idéal pour vous et vos enfants, pour faire le choix d'une activité qu'elle soit sportive ou culturelle, de loisirs ou de compétition.

Ce week-end des 5 et 6 septembre sera pour tous, l'occasion d'aborder la rentrée avec un peu plus de légèreté. Nous espérons que ce sera pour chacun d'entre vous, l'occasion de passer un agréable moment sur notre commune.

Christophe Gibert ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX FESTIVITÉS
Eric Mazellier CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS

Tout pêcheur doit posséder une carte fédérale de pêche (ou permis)

Quelques formalités et précisions au préalable

Il existe cinq types de cartes dites annuelles (du 1er janvier au 31 décembre) à savoir : interfédérale (valable dans tous les départements) et départementales pour : "personne majeure", "femme", "mineur" (12 à 18 ans), "découverte" (- 12 ans).

Des cartes dites temporaires : "hebdomadaires" (7 jours consécutifs, entre le 1er janvier et le 31 décembre) et "journalières" (disponibles toute l'année civile) sont aussi existantes.

Les cartes fédérales peuvent s'acheter via le site internet de la fédération (pour le Gard www.federationpeche.fr/30) ou auprès des associations de pêche locales dépositaires.

Enfin, il convient de distinguer les sites en « réciprocité totale » (où seule la carte fédérale suffit) et les « parcours à vocation spécialisée » gérés par une association (où en plus de la carte fédérale, une carte sociétaire est requise).

Où pêcher à Bellegarde ? Les parcours en réciprocité totale

► **Le Pattion.** Ce petit canal est alimenté par des résurgences. Les truites s'y plaisent comme les tanches et les brochets.

► **Le canal du Rhône à Sète.** Il s'y fait de belles prises de brochets, sandres et silures. Les carpes et poissons blancs sont nombreux.

► **Le Rieu** uniquement en aval, après la martellière derrière les terrains de Tennis.

Avec plus de 60 hectares de lacs, des canaux, des sources et ruisseaux, Bellegarde possède un sympathique parc halieutique.

Accessible aux débutants ou aux pêcheurs occasionnels, il peut faire tout autant le bonheur des pêcheurs confirmés.

► **Le lac des moulins.** D'un accès très facile, la pêche peut y être pratiquée par des personnes de tout âge et en famille. De nombreuses espèces y sont présentes : carpes, gardons, truites, perches...

► **Les plans d'eau de Coste rouge.** Ces plans d'eau d'environ 3 ha sont dédiés à la pêche du black-bass, uniquement aux leurres et en "no-kill" (toute capture doit être remise à l'eau). Mais il y a aussi du sandre et du brochet...

Les Parcours à vocation spécialisée

► **Le Rieu** de ses sources jusqu'aux terrains de tennis en centre-ville.

► **Le lac des Clairettes** très facile d'accès. Nombreux poissons blancs très variés ; des lâchers de truites sont régulièrement effectués.

► **Le lac de Haut Broussan.** Carnassiers, et carpes (no-kill) sur la rive strictement délimitée

► **Le lac de Sautebraut.** Nombreux poissons blancs très variés : ablettes, gardons, tanches, et truites de lâchers.

Qui contacter sur la commune ?

Deux associations gèrent les zones de pêche de la commune

AAPPMA : la fario

C'est une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA). Elle a développé notamment une école de Pêche et d'environnement pour initier les plus

jeunes. La carte de l'association permet la pêche aux lacs des Clairettes, du Haut Broussan et de Sautebraut. Elle est en vente auprès des commerces locaux Tabac Presse Franck Eric, 14 rue de la République et la Quincaillerie ESTEVE, 2 rue des Aires.

Ainsi qu'au siège de l'association, au chalet du lac des Clairettes en bout de la rue des Aires

Tél.: 04 66 01 66 38 / 06 31 66 03 27. Président : M. Robert Ribière. La carte fédérale peut être aussi délivrée en ce lieu, tout comme de nombreux conseils.

L'association des pêcheurs de la plaine

► Elle possède pour concession le Rieu (de ses sources jusqu'aux terrains de tennis en centre-ville). Il s'agit d'une pêche en rivière, la technique est différente de la pêche sur plan d'eau et peut demander également plus de mobilité. Mais le parcours du Rieu est sans conteste un site à découvrir pour qui aime la nature.

► L'achat de la carte s'effectue auprès de l'association. Renseignement au 04 66 01 10 88 / 06 31 08 24 08. Président de l'association : M. Claude Sanchez

En période estivale (juillet août), l'association n'effectue pas de lâcher de truites dans le Rieu. Aussi sont tolérés sur le cours du Rieu, les pêcheurs munis simplement de la carte fédérale. Une occasion pour découvrir à votre gré tout le parcours du ruisseau et faire le choix d'acheter la carte sociétaire en septembre.

Comité Gersfeld, un échange réussi !



Cet échange s'inscrit dans un programme pédagogique de leur collège, la Rhön Schuler. 13 collégiens Allemands, accompagnés de 2 professeurs ont séjourné du 12 au 19 Avril dernier en famille d'accueil. Qu'elles soient là remerciées pour leur chaleureux accueil.

Au programme De la culture

- ▶ Histoire de Bellegarde avec la Tour, le musée de l'eau et son aqueduc, (Le 1er jour)
- ▶ la Romanité dans la région de Nîmes : La source d'Eure captée par les Romains et les vestiges de l'aqueduc qui transportait l'eau à Nîmes, le Pont du Gard (Le 2e jour)
- ▶ Le dernier jour, Les monuments de Nîmes :

Des curiosités

Le Seaquarium du Grau du Roi, le Musée Haribot afin de constituer la réserve de bonbons pour le séjour. La visite en petit train des Salins d'Aigues-Mortes : des paysages féeriques pour nos amis Allemands, ses grandes étendues d'eau rose et en fond de tableau, les remparts d'Aigues Mortes ! Dans le musée du sel, les plus curieux, Français et Allemands ont dégusté les nouveautés : sel au piment, aux herbes de Provence...

Du sport et de la sécurité routière

Une matinée sécurité routière animée par M. Bertrand, déléguée de la Sécurité routière avec 3 simulateurs : de vitesse,

de réflexométrie et d'alcoologie. Initiation au tir à l'arc animée par M. Pérès et les Archers du lac avec la remise d'un joli diplôme réalisé par Michel Melle.

Des loisirs

La Mer ! Quel bonheur de se faire doré au soleil généreux durant 2 après-midi ! Plus de barrage de la langue, on chahute dans l'eau, on ensevelit son copain dans le sable chaud. Le Bowling : 2 parties pour une petite compétition entre les équipes franco-allemandes.

Une fête

Une soirée animée, autour d'un buffet froid et en partenariat avec la MDJ, a clôturé le programme du séjour. Tandis que les familles d'accueil se retrouvaient pour une soirée au son de l'accordéon : au menu la paella de Roseline Bourrelly.

Il est à noter que tous les repas de midi ont été pris en charge par la Commission des jumelages, qui remercie par ailleurs les accompagnatrices qui ont œuvré toute la semaine et contribué à la pleine réussite de cet échange.

Merci à monsieur le maire pour l'attribution de lots du Conseil Départemental et du Conseil Régional remis à tous les jeunes.

Échange été 2016

Un prochain échange jeunes a été fixé du 6 au 13 juillet 2016. Sont concernés

les collégiens à partir de 13 ans et les lycéens ayant gardé des contacts avec leurs correspondants à Gersfeld.

👉 Rappel : ces échanges ne concernent pas que les jeunes apprenant l'Allemand !

Vous avez plus de 13 ans ! Peu importe la langue que vous apprenez ! L'anglais est aujourd'hui la 1re langue apprise par nos amis Allemands et un moyen de communication universel !

Le Jumelage est pour vous une opportunité de voyager, de découvrir une autre culture, un pays, avec un coût faible et une sécurité certaine.

**Contact : Roseline Bourrelly : Conseillère municipale, déléguée aux jumelages
Comité Gersfeld : Simone Paris 04 66 58 24 71
et 06 75 23 67 23**



Un nouveau maire pour Gersfeld

La ville de GERSFELD s'est dotée d'un nouveau maire, Steffen KORELL âgé de 30 ans.

Très sportif, il prévoit de consacrer ses vacances avec son épouse à faire le trajet GERFELD/BELLEGARDE à vélo et ainsi faire la connaissance de notre maire.

ALMA SÉVILLANA

Vous pourrez retrouver l'association :

- ▶ tous les dimanches midis de juin et septembre ainsi que les mercredis soirs de juillet et août au Restaurant du Port au Grau du Roi,
- ▶ 14 juillet à Comps,
- ▶ 21,22 et 23 août à la fêria de St-Gilles.



ANIM'BELLE

ANIM'BELLE organise un VIDE-GRENIER le dimanche 13 septembre de 6h à 14h sur le parking des arènes, (buvette, sandwich) Les bénéfices serviront à financer divers projets de la MDJ. 10 € la place.

Réservation au 0623772850

Le dimanche 26 Avril, par une journée malheureusement grise, le carnaval s'est déroulé à Bellegarde. Les associations École de danse et Anim'belle tiennent à remercier les enfants et leurs parents ainsi que les commerçants pour leur participation. Merci également à Elise, Romain et l'association Sénéfoli pour leur implication, à la municipalité pour son soutien.

L'année prochaine, le thème sera le DISCO, prévoyez déjà perruques, costumes à paillettes... pour vous joindre à nous.

ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

LES P'TITS LOULOUS

C'est le nom du dépôt-vente qui depuis avril s'est ouvert rue de St Gilles. Accueilli par Ingrid Laget, jeune gérante, vous pourrez y trouver de l'habillement pour les enfants (0-14 ans) et pour les mamans et futures mamans, des jeux d'éveil et équipement pour bébé. Vous pouvez venir aussi déposer les habits et jouets (en bon état) qui encombrant vos malles et armoires et que vos enfants n'utilisent plus. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Pour les dépôts, prendre au préalable rendez-vous.

Tél. 06 19 28 05 69



EASY DECO

La réalisation de travaux de peinture, parquet, tapisserie, façade, vitrerie c'est ce que propose cette nouvelle auto entreprise créée à Bellegarde depuis avril. L'expérience et la qualité sont au rendez-vous. Étude et devis gratuit. Pour tout renseignement contacter le :

06 12 57 89 45

Changement de coordonnées. Mme Virginie CARVALHO, assistante maternelle, a changé de coordonnées téléphoniques, pour la contacter composez désormais le :

09.73.19.76.94

VIVRE ENSEMBLE

Vacances : partez tranquille



Pour prévenir les cambriolages et les effractions durant la période estivale, la Police municipale, en association avec la Gendarmerie, effectue des rondes autour de votre domicile. Si vous souhaitez en bénéficier, il vous suffit de vous rendre au poste de police ou à l'hôtel de ville pour faire votre demande, au moins 48 heures avant votre départ, avec vos dates de vacances. Il vous sera demandé de remplir un formulaire, pour l'enregistrement au fichier de suivi.

Un réflexe, une démarche citoyenne : N'hésitez pas à informer votre voisin ou une personne de confiance de votre absence, en cas d'événement suspect il pourra informer les forces de police.

Renseignements Police Municipale au 0466580073

Incivilités au plan d'eau des moulins

Les beaux jours amènent avec eux de jolis événements sur notre commune. Mais une ombre pèse sur le plan d'eau des moulins avec des problèmes d'incivilités et de respect des règles de stationnement. La police municipale est intervenue : 35 véhicules ont été verbalisés. Nous restons vigilants !



Prévention routière en milieu scolaire

Depuis 2006, la police municipale est en charge de la prévention routière en milieu scolaire.

Avec l'appui d'intervenants bénévoles bellegardais sans lesquels il serait moins facile de remplir cette mission, le service intervient, en collaboration avec les enseignants, dans les classes afin d'apprendre aux enfants à se comporter en appliquant les règles de sécurité les plus élémentaires, tant sur la route, à vélo qu'à pied. Une action qui se décline en deux phases.

La phase théorique

Connaissances des panneaux, explication des règles à base de cas concrets alliant apprentissage et côté ludique, se déroulent en classe à l'aide d'un diaporama développé par l'intervenant appuyé de séances de questions/réponses et autres exercices écrits. Nous veillons à maintenir un équilibre dans notre intervention, les enfants travaillent sans qu'on leur amène un trop-plein d'informations qui nuirait à leur appropriation.

La phase pratique

Elle est beaucoup plus ludique et se déroule à l'extérieur. Elle nous amène à canaliser l'énergie des enfants qui à vélo, ont naturellement tendance à laisser libre court à leur tempérament. Cette partie se déroule sur une piste routière aménagée. Elle était jusqu'alors prêtée gracieusement une fois par an par la Prévention Routière sous réserve de disponibilité.

Depuis cette année, la commune a

investi dans son achat permettant ainsi au service une intervention plus libre auprès des écoles.

Si les phases théorique et pratique se déroulent de manière conviviale, elles sont néanmoins évaluées. L'enfant devant comprendre que circuler sur la route exige un minimum de sérieux dans le respect de règles et de prudence.

Certains élèves à l'issue des évaluations se voient invités à participer à une finale départementale de prévention routière à Nîmes. Ce challenge qui se déroule en fin d'année et rassemble les meilleurs jeunes gardois permet aux mieux notés de pouvoir démontrer leurs acquis. Le tout dans un certain stress qui, en règle générale, se transforme toujours en éclats de rire estompant certaines déceptions. Tous les participants ne pouvant pas finir premier.

Enfin, tout au long de l'année lors de la surveillance de la traversée des passages piétons, nous vérifions que les règles sont par ailleurs assimilées.

Au-delà de l'importance de la prévention auprès des jeunes, cette action permet à l'équipe de la police municipale de conserver un lien régulier avec les jeunes bellegardais, les parents et les enseignants des écoles.

Article d'Yves CARMONA,
CHEF ADJOINT DE LA POLICE MUNICIPALE



Vigilance canicule, s'hydrater une priorité

À l'approche de l'été, la municipalité relaie le Plan National Canicule avec la mise en place de services personnalisés. En cas de déclenchement du « plan de crise chaleur extrême », les personnes référencées auprès de la mairie seront contactées par l'un des membres de la réserve communale de sécurité coordonnée par Michel Bressot adjoint délégué à la sécurité, pour s'assurer que tout va bien.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que d'habitude dans votre région et que la température durant la nuit reste proche de celle de la journée durant plusieurs jours consécutifs. La chaleur fatigue ! Elle peut aggraver des maladies et les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès le premier jour de chaleur.

Voici quelques recommandations :

- ▶ Je mouille ma peau plusieurs fois par jour et assure une légère ventilation
- ▶ Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- ▶ Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- ▶ Je maintiens ma maison à l'abri de

la chaleur, fermeture des portes et des volets

- ▶ Je consomme des fruits et légumes crus et des plats froids
- ▶ Je bois environ 1,5 l d'eau par jour
- ▶ Je ne consomme jamais d'alcool ou évite les boissons trop caféinées
- ▶ Je donne des nouvelles à mon entourage
- ▶ Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant



Le Plan National Canicule s'articule selon 4 niveaux de vigilance météorologique :

- 👉 **Le niveau 1** : veille saisonnière correspond à la carte de vigilance verte de Météo France
- 👉 **Le niveau 2** : avertissement chaleur correspond à la carte de vigilance jaune de Météo France
- 👉 **Le niveau 3** : alerte canicule correspond à la carte de vigilance orange de Météo France. À partir de ce niveau le suivi des personnes à risques est officiellement engagé sur demande du Préfet dans chaque commune.
- 👉 **Le niveau 4** : mobilisation maximale correspond à la carte de vigilance rouge de Météo France

Pour les proches :

- ▶ Je contacte mes proches régulièrement pour savoir s'ils vont bien
- ▶ Je leur évite de sortir aux heures de grande chaleur
- ▶ Je fais leurs courses surtout les plus lourdes (pack d'eau)
- ▶ Je propose mon aide pour fermer les volets, épreuve difficile pour les plus fragiles
- ▶ Je suis solidaire

COUPON D'INSCRIPTION AU FICHER CANICULE (Pour les personnes de plus de 60 ans, handicapées, fragiles ou isolées)

Nom Prénom

Année de naissance Téléphone

Adresse

Médecin traitant Infos complémentaires

Vivez-vous seul(e) ? oui non Avez-vous une aide à domicile ? oui non Disposer-vous d'une téléalarme ? oui non

PERSONNE à CONTACTER :

Nom et prénom

Adresse

Téléphone/portable



A découper et retourner sous plis en Mairie - Service CCAS Renseignements au 0466011116

Sortir à Bellegarde

AGENDA

Fêtes

Lundi 13 juillet ■ 21h Intervillages

Bellegarde / Fourques /
Bouillargues

Entrée : 5 € / - 10 ans : gratuit

Organisé par le club taurin l'Aficion
→ Arènes

Lundi 13 juillet ■ 22h Soirée bodega

Avec le café des Fleurs
→ Place Batisto Bonnet

Mardi 14 juillet ■ à partir de 8h Fête nationale

■ 8h Ouverture des inscriptions aux
traditionnels concours de Pétanque
et Jeu Provençal primés par la Ville.
Petit-déjeuner offert par la commune
aux participants. ■ 9h Début des
concours. ■ 11h30 encierro. ■ 12h
Apéritif musical proposé par le café
des Fleurs (possibilité de restauration
sur place, réservation conseillée au
04 66 01 11 37). ■ 18h Marché nocturne.
■ 19h Apéritif proposé par le café des
Fleurs. Ambiance Tapas et Flamenco
avec le groupe Azul de Primos
→ Place Batisto Bonnet

Mardi 14 juillet ■ 22h30 Feu d'artifice

Suivi de la finale du concours
de boules aux arènes
→ Lac des Moulins



Samedi 29 et dimanche 30 août Journées espagnoles

Organisées par l'association
Bellegarde Passion Tradition.
→ Arènes
→ Place Batisto Bonnet

Samedi 5 septembre ■ 11h30 Lac en folie Première édition

■ 12h Gaso au lac + apéritif musical
(possibilité de restauration sur place).
■ 15h animations offertes aux enfants
■ 20h soirée Club Guinguette et ses
animations musicales.
→ Plan d'eau des moulins

Taureaux

Mercredi 22 juillet ■ 21h30 Olympiades camarguaises

Organisées par le club taurin La
jeunesse Bellegardaise
Entrée : 8 € / -12 ans : 4 €
→ Arènes

Samedi 1er août ■ à partir de 18h Soirée d'animations

■ 18h Concours d'attrapaire en piste.
Démonstration de maniabilité en
abrivado et de dressage de cheval
Camargue ■ 20h Animation musicale
et restauration. ■ 21h30 Taureau
piscine avec une surprise
pour la jeunesse au final.
Soirée organisée par le club taurin
Les amis de Bachucha
Entrée générale : 5 €
Entrée - 12 ans accompagné : 2 €
→ Arènes

Samedi 8 août ■ 22h Course de Taù

Organisée par le club taurin
Fanfonne Guillierme
→ Arènes

Mercredi 19 août ■ 21h30 Taureaux piscine

Organisé par le club taurin
La jeunesse Bellegardaise
Entrée : 5 € / - 12 ans : 1 €
→ Arènes

Dimanche 30 août ■ 17h30 Novillada

22e Trophée Niméno II
Organisé par l'association Bellegarde
Passion Tradition → Arènes
Samedi 26 septembre ■ 16h

Course de Tau

Organisée par le club taurin
Fanfonne Guillierme
→ Arènes

Sport

Dimanche 20 septembre ■ 14h30 Championnat du Gard triplette mixte

Organisé par l'École bouliste
→ Boulodrome



Loisirs

Samedi 25 juillet ■ 21h Loto

Loto de l'association
Bellegarde passion tradition
→ Arènes

Dimanche 6 septembre ■ 10h-17h30 Forum des associations

Cette traditionnelle journée
est l'occasion de rencontrer
nos nombreuses associations en un
même lieu, avec leurs responsables.
C'est le rendez-vous idéal
pour vous et vos enfants,
pour faire le choix d'une activité
qu'elle soit sportive ou culturelle,
de loisirs ou de compétition.
→ Halle des sports et terrains annexes

Divers

Samedi 12 septembre ■ 20h30 Challenge de Poker

Organisé par le Holdem Poker
→ Centre médico social

Dimanche 13 septembre ■ 6h-14h Vide grenier

Organisé par l'association Anim'Belle
→ Place Batisto Bonnet

Samedi 19 septembre ■ 14h30-19h Dimanche 20 septembre ■ 10-12h et 14h30-19h Journées Européennes du Patrimoine

Accueil du public et animation.
Organisées par la ville en partenariat
avec l'Association Bellegardaïse pour
la Conservation du patrimoine (ABCP)
→ Musée de l'eau
→ Moulin à huile

Samedi 26 septembre ■ 12h Journée offerte aux handicapés

Organisée par le Club Saint Jean
→ Salle des Sources



Rendez-vous au Port de plaisance

Plus de 4000 camping-caristes visitant notre région, fréquentent durant l'année notre port et aire d'accueil.

Aller à la rencontre de ces visiteurs, les informer et les inciter à découvrir notre ville et son terroir est un des objectifs de Cathy Navatel, l'élue en charge du tourisme et du commerce. Dans cette perspective, après les animations « Canal en fête » qui se sont déroulées du 12 au 14 juin, deux événements conviviaux animeront cet été la vie du port de plaisance.

Samedi 11 juillet ■ 21h Ciné plein air

■ 21h Vin Clairette de l'amitié
■ 22h Projection du film

La fille du puisatier

Version 2011 avec Daniel Auteuil.
Entrée gratuite
→ Port de plaisance

À la fin des années 1930, en Provence, Patricia, 18 ans, est l'aînée des six filles d'un puisatier de la région. Elle rencontrera le jeune et beau Jacques Mazel, pilote issu d'une famille très aisée. À l'arrivée de la guerre, Jacques est envoyé au front. Patricia attend son enfant. Mais les riches parents de Jacques prêteront à Patricia et sa famille des intentions vénales et refuseront de la voir. Patricia et son père, le puisatier, auront seuls la joie d'accueillir l'enfant. Une joie que les Mazel leur envieront bientôt et chercheront à partager, car Jacques est porté disparu... et ce petit-fils, est tout ce qu'il leur reste de leur cher enfant perdu...



Samedi 18 juillet ■ à partir de 20h Bal musette

Gratuit
→ Port de plaisance

Musique Théâtre Cinéma

Dimanche 16 août ■ 21h30 Spectacle musical

Spectacle tout public **Un jour en Camargue** proposé par ALS Events
Entrée: 12 € /
Enfants: 6 € / - 6 ans: gratuit
→ Arènes

Venez découvrir l'histoire d'un petit garçon passionné de bouvine, jouant au gardian en imitant son père. Il

rêve de devenir cavalier émérite. Au travers de son histoire, il nous raconte la journée typique d'un gardian. Attraper et seller son cheval, accamper (rassembler) les taureaux, trier, faire l'abrivado, les jeux taurins, emmener la course camarguaise, **Un véritable spectacle avec l'artiste Régine Pascal et plus de 70 artistes, groupe folklorique, chevaux et taureaux.**

FOOTBALL

L'O.C. Bellegarde compte un peu plus de 150 licenciés pour cette saison 2014/2015. Le bureau est ainsi composé : M. Raymond Bri (président), M. Roger Tessier (trésorier), Mlle Marjorie Bri (secrétaire) et de deux éducateurs d'école de football Mrs Benoît Bartoli et Kevin Bri, emploi avenir.

Le club de football a connu une année particulièrement réussie avec l'accession de l'équipe fanion en 1re division suite à une saison quasi parfaite. La section féminine continue de grimper dans un état d'esprit irréprochable et des résultats en nette progression. Bravo les filles ! La section U9 a fait une très belle saison sur tous les plateaux effectués pendant l'année.

La Section u10/u11 OCB répond présente au tournoi INTERNATIONAL MANDUEL

En 2014/2015, la section u10/u11 a participé à 3 plateaux par mois de 3 équipes dans le Gard. Toutes ces rencontres se sont déroulées dans un esprit d'équipe, de complicité, d'échanges avec les dirigeants d'autres clubs et le fair-play dont fait preuve l'OC Bellegarde. Cette fin d'année se clôture avec plusieurs



tournois dont celui de Manduel qui est international avec des équipes réputées tel que Nîmes Olympique, l'Olympique de Marseille, l'AC Arles-Avignon, l'AS Cannes ainsi que trois équipes étrangères représentées par la Tunisie, la Belgique et la Roumanie.

L'OC Bellegarde a organisé son tournoi de fin d'année le vendredi 1 mai 2015 avec la participation de la section u10/u11. Cette journée, malgré un temps

capricieux, a été magique pour tous les jeunes qui ont participé à cet événement. Tout le staff du club a été comblé suite à cette journée. L'OC Bellegarde remercie les dirigeants, entraîneurs, bénévoles et surtout les parents qui ont partagé le bonheur de leurs enfants. Merci pour leur confiance et leur accompagnement tout au long de cette saison. Le club et ses responsables souhaitent à tous un bel été et donnent à chacun rendez-vous à la rentrée prochaine.



ASSOCIATION « GENEALOGIE BELLEGARDAISE » A VOS ARBRES, PRETS ? PARTEZ !!!



La généalogie, c'est quoi ?

La généalogie, c'est partir à la recherche de ses ancêtres sans lesquels nous ne serions pas là. Connaître ses racines, c'est se connaître soi-même.

Bien sûr, cela vous intéresse mais vous ne savez pas comment faire.

C'est possible et c'est facile !

La Généalogie Bellegardaise est là pour vous aider que vous soyez originaire de Bellegarde ou d'ailleurs.

Une équipe avisée et dynamique est là pour vous :

- ▶ Guider dans vos recherches
- ▶ Conseiller grâce aux supports informatiques et/ou revues
- ▶ Orienter sur le choix approprié d'un logiciel
- ▶ Éclairer sur la façon de se constituer vos archives familiales et leur mise en forme, (arbre, listes diverses...).
- ▶ Et dans une ambiance conviviale et amicale!

Savoir d'où l'on vient permet de savoir où l'on va.

RDV chaque mardi de 17h à 19h.

2 rue LARNAC, 30127 BELLEGARDE
Mr GIBELIN 07 78 84 65 10
Mr MARTIN 06 15 34 15 78
genealogie.bellegardaise@gmail.com

Bulletin fête

La préparation du Bulletin fête sera engagée au cours de l'été. Comme chaque année ce bulletin publié pour la traditionnelle fête d'octobre est ouvert à la publicité. Les annonceurs (entreprises, commerces, services, associations) intéressés doivent se manifester en mairie auprès du service festivités Tél. 04 66 01 09 47 ou communication Tél. 04 66 01 09 32. Les réservations d'encarts (1page, ½ page ou ¼ de page au aux tarifs respectifs de 160, 100 et 65€) sont possibles jusqu'au 31 juillet.

Associations de l'info pratique à votre disposition

Les associations sont des animateurs indispensables à Bellegarde et quels que soient les domaines sportifs, sociaux, culturels, économiques, environnementaux, on ne peut négliger leur impact sur la vie de tous les jours.

Conseiller délégué aux associations je souhaite instaurer de nouveaux liens avec les associations afin de concilier performance, contrôle et meilleure utilisation des fonds publics, tout en respectant l'indépendance et autonomie du tissu associatif. Je sais que les relations communes associations sont parfois complexes quand il faut aborder des sujets délicats tels que les subventions, la gestion, les responsabilités des présidents, les droits des dirigeants et bénévoles...

Une nouveauté récente est l'abonnement au bimensuel « **Communes et associations** » qui sera disponible pour consultations au Point Infos (rue du Cadereau) ainsi qu'à la médiathèque.

Il est conçu pour être un assistant efficace permettant de disposer d'informations sélectionnées, détaillées et pratiques, trop souvent éparpillées sur le net engendrant des recherches fastidieuses.

Il vous sera également proposé régulièrement sur cette nouvelle chronique « Vivre Bellegarde » une rubrique précisant des points importants pouvant vous intéresser comme :

- ▶ Bimensuel n° 128 : Bénévoles : l'accident du bénévole
- ▶ Bimensuel n° 139 : Statuts : qui est le responsable dans l'association, quels sont les risques de chacun ?
- ▶ Bimensuel n° 141 : Subventions : normaliser les dossiers de subventions
- ▶ Bimensuel n° 145 : Site web : les risques et les garanties
- ▶ Accident : concilier responsabilité de l'association et indemnisation des licenciés
- ▶ Bénévolat : le statut du bénévole d'association

Enfin je souhaite continuer à échanger comme je le fais depuis le début de mon mandat par le dialogue lors de vos assemblées générales ou vos événements annuels.

Permanence de rendez-vous si urgence : vendredi matin.

Agent référent : Marie-Emmanuelle Paillat
au Point Info 04 66 01 03 40

Eric MAZELLIER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS AÎNÉS

REPAS DE CLASSES

Le souhait de regrouper autour d'un beau repas convivial les personnes nées en 1949, 1950 et 51 est lancé. Une date est déjà même proposée à savoir le 7 novembre à 12 heures (le lieu et le menu restent encore à déterminer).

Pour en savoir plus les personnes peuvent contacter

Mme Lorette Hernandez au 06 22 82 12 80 ou
Mme Marie Claude Cabrol au 06 09 22 66 37

Titres d'identité

Renouvellement de carte d'identité ou de passeport : n'attendez pas l'été

À l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport.

Renouvelez vos titres dès maintenant pour limiter les délais d'obtention !

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent ses dispositions :

- ▶ en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ; en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire :
- ▶ à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
- ▶ dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

ADEPO

L'association de défense des Polyhandicapés possède désormais son site internet.

Vous pouvez le consulter à l'adresse www.adepo.fr/fr et y découvrir de nombreuses informations sur le polyhandicap tout comme les activités et combat au profit des polyhandicapés que mène l'association depuis sa création en 2001.



Séance du 12 mai 2015

Extrait des délibérations du conseil municipal

Demande de subvention pour l'étude de mise en place d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).

Monsieur le Maire a exposé au Conseil : La nappe de la Vistrenque permet l'alimentation en eau potable des communes de la plaine du Vistre. Cette nappe, proche de la surface, est naturellement peu protégée et vulnérable aux pollutions nitrates et pesticides notamment. Les captages des sources de Bellegarde, qui exploitent la nappe de la Vistrenque, permettent l'alimentation en eau potable de la commune. Ces captages ont été identifiés prioritaires par le Comité Départemental de l'Eau pour répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau en matière de reconquête de la qualité de la ressource destinée à la consommation humaine. La commune de Bellegarde qui détient la compétence « Eau » a lancé sur ce captage prioritaire une étude visant la définition d'une stratégie pérenne de protection de la ressource en eau potable. Cette stratégie est traduite dans un plan d'actions visant la reconquête de la qualité de l'eau dans l'aire d'alimentation du captage. Compte tenu de la localisation du captage des sources de Sauzette et des sources est et ouest du chemin de Redessan en bordure de la zone urbanisée, le plan d'actions comporte la mise en œuvre d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) vers lequel la commune souhaite s'engager. Ce plan communal donne pour objectif la limitation du recours aux intrants (Pesticides, engrais, irrigation) sur l'ensemble des espaces gérés par la commune (voirie, espaces verts, cimetière...). Il s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. La commune sera accompagnée dans cette démarche par le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières.

L'élaboration du plan devrait s'élever à un montant de 18 150,00 € HT soit 21 780,00 € TTC

Financé comme suit :

	Pourcentage aide	Montant HT
Agence de l'eau	50 %	9 075 €
Conseil départemental	30 %	5 445 €
Autofinancement	20 %	3 630 €
Total	100 %	18 150 €

Projet centre culturel associatif - acquisition de parcelles lieudit la Tour

Monsieur le Maire expose au conseil que la commune a pour projet de construire un centre culturel associatif au lieudit « La Tour », dans le périmètre de la ZAC des Ferrières et que pour se faire il y a lieu d'acquérir plusieurs parcelles classées en zone 2 AUZ4 au PLU et au prix de 38,11 €/m². Ce prix ayant été fixé dans le traité de concession établi entre la commune de Bellegarde et le Groupe Guiraudon Guipponi Leygue, et confirmé par l'estimation des services de France Domaine.

Il s'agit des parcelles : section E n° 2072, 2073 et 2075 totalisant une superficie de 8 525 m² pour montant total de la transaction de 324 887,75€

Liste Bellegarde ensemble autrement

Être dans l'opposition ne veut pas dire être « contre tout ». Il est important que notre groupe soit aussi force de proposition. Il défend des idées, des projets qui vont dans le sens de l'intérêt général. Ainsi, nous avons proposé au conseil municipal de réfléchir à un cadre de travail pour le calcul des subventions aux associations. Ce cadre s'appuierait sur des critères simples, partagés et définis à l'avance avec l'ensemble des responsables associatifs. L'idée nous semblait bonne à l'heure où les électeurs demandent toujours plus de transparence. M. le Maire n'en a pas voulu. Nous continuerons cependant à proposer et à défendre tout projet permettant d'améliorer le fonctionnement de notre commune ou la qualité de vie des Bellegardais.

Continuez à nous faire part de vos idées, de vos questions ou de vos mécontentements sur notre site bellegarde-ensemble-autrement.fr.

Jacques Bonhomme

Liste Unis pour l'avenir de Bellegarde

Texte non communiqué

PAT PAYSAGE

06 11 45 14 87
04 66 37 81 08

Conception et réalisation d'aménagement paysager.
Installation et entretien d'arrosage intégré, Maçonnerie paysagère,
Dallage, Bordures, Semis de pelouse, Pose de gazon en plaques,
Taille de haies, d'oliviers, d'arbres, de rosiers, Elagage, abattage,
évacuation de végétaux, Tonte, débroussaillage,
Traitement phytosanitaire

Devis gratuit

Egalement Vente de foin et luzerne

Mas Ste Béatrice -30127 BELLEGARDE
patrickdumont0996@orange.fr

État civil

Naissances

31 mars: André Canzano-Gineffri,
3 avril: Mathis Bianchi,
5 avril: Imad Amaghous,
5 avril: Némésis Vidau,
8 avril: Ewan Tronquoy,
9 avril: Dayan Saadan,
13 avril: Emylia Trigueros Camus,
15 avril: Clément Benoist d'Azy Rognon,
18 avril: Louna Gonnet,
5 mai: Paul Delorraine,
13 mai: Paul Rey,
14 mai: Thomas Santalucia,
16 mai: Lola Robert
29 mai: Lenny Laigle
30 mai: Hugo Gramain
24 juin: Eden Delorme

Mariages

2 mai: Marc Dobis et Marie Lefrançois
6 juin: Pascal Morra et Amélie Rochas
20 juin: Jérémy Cortes et Natacha Le Merrer
27 juin: Pierre-Yves Delabre et Audrey Galiani

Décès

12 avril: Ahmida EchChalyouat,
18 avril: Antoine Favregros,
7 mai: Jean Rivet,
12 mai: Jacqueline Bartoli (née Saumande),
13 mai: Bernard Couderc
2 juin: Christian Lasson
9 juin: Marie Rose Biesse
21 juin: Caroline Foucher
26 juin: Daniel Giraud

Pompes Funèbres Bernard COLLIN & Fils



Maison fondée en 1907

Organisation complète d'obsèques

Transport toutes distances France et Etranger

Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Contrat de prévoyance

Marbrerie - Caveaux

Création personnalisée - Habillage - Entretien - Fleurissement

24h/24 et 7j/7 06.11.56.61.50 et 06.21.60.22.85

Magasin rue Jeanne d'Arc - Bellegarde - 04.66.01.15.33

www.pompesfunebres-collin.fr

pfcollin@neuf.fr



Entretien, Création de jardin
Installation et maintenance d'arrosage automatique
Elagage et abattage d'arbre toute hauteur (grimpeur diplômé)
Broyage de végétaux, débroussaillage
Location de benne, service minipelle

04 66 81 73 69 - 06 09 48 91 76

Mas Clos Finot - 30127 BELLEGARDE - anthony.caietta@orange.fr

EURL. GOULET LAURENT TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Assainissement - VRD



453 rue des chancelas
30127 BELLEGARDE

Tel : 06 08 02 45 28
laurengoulet30@gmail.com



Dès à présent
pensez à l'hiver
et à l'entretien, contrôle
de votre chaudière
ou poêle à granulés !

Romuald BUSSIÈRE
Ramoneur, Plombier, Chauffagiste,
Entretien, Dépannage, Chaudière, Adoucisseur

20 ans d'expérience à votre service

07 77 60 85 95

270 rue Paul Cézanne - Bellegarde

BELLE GARDE

MECANIQUE

RÉPARATION TOUTES MARQUES

- ✓ VIDANGE AVEC HUILE YACCO HOMOLOGUÉ CONSTRUCTEUR
- ✓ PLAQUETTES DE FREINS
- ✓ DISTRIBUTION
- ✓ EMBRAYAGE
- ✓ PNEUMATIQUE (montage et équilibrage)
- ✓ ECHAPPEMENT
- ✓ ROULEMENT
- ✓ MAIS EGALEMENT:
VALISE (remise à 0 des compteurs lors des entretiens)

OUVERT
DE 8h à 12h
&
14h à 18h
samedi sur RDV

NOUVEAU

- ✓ PARALLELISME A PARTIR DE 59€TTC
- ✓ NETTOYAGE CIRCUIT D'ADMISSION 59€TTC
- ✓ NETTOYAGE POMPE HAUTE PRESSION ET INJECTEUR 59€TTC
- ✓ NETTOYAGE FILTRE A PARTICULE (echappement) 249€TTC
- ✓ ENTRETIEN CLIMATISATION 59€TTC
- ✓ ENTRETIEN CLIM + TRAITEMENT ANTI BACTERIENS
+ FILTRE Hab (à partir de 89€TTC)

88 TOTAL
EQUIPÉ MACHINE
BARDAHL
(PUB TV)

PROMOTION JUSQU'AU 31 AOUT

PREPAREZ VOS VACANCES EN TOUTES SECURITE
ET A MOINDRE FRAIS !

VEHICULE TOURISME VEHICULE UTILITAIRES

1ER PRIX

DIMENSIONS	PRIX TTC	PRIX TTC	PRIX TTC
155/70 R 13 75T	25.90€	31.90€	49.90€
155/80 R 13 79T	26.50€	36.50€	49.90€
145/70 R 13 71T	28.90€	37.90€	52.90€
165/70 R 13 79T	30.90€	37.90€	54.90€
175/70 R 13 82T	32.90€	38.90€	59.90€
165/70 R 14 81T	35.90€	40.90€	56.90€
155/65 R 14 75T	34.90€	40.50€	54.90€
165/65 R 14 79T	32.90€	38.90€	56.90€
175/65 R 14 82T	32.90€	39.50€	51.90€
185/65 R 14 86H	39.90€	55.90€	74.90€
185/65 R 14 86T	39.90€	45.50€	65.90€
185/60 R 82H	37.90€	43.50€	58.50€
185/65 R 15 88T	40.90€	47.90€	60.90€
185/65 R 15 88H	42.90€	57.50€	71.90€
185/60 R 15 84H	40.90€	60.50€	75.90€
195/55 R 15 85V	43.90€	70.90€	89.90€
195/65 R 15 91H	40.90€	48.90€	59.90€
195/65 R 15 91V	44.90€	51.90€	63.90€
195/55 R 16 87H	65.90€	77.90€	94.50€
206/60 R 16 92H	50.90€	77.90€	93.50€
205/55 R 16 91V	46.90€	61.90€	74.90€
205/55 R 16 91W	47.50€	65.50€	79.50€
215/55 R 16 93V	53.90€	96.90€	124.90€
215/55 R 16 93W	52.90€	99.90€	126.90€
205/50 R 17 89V	-	101.90€	128.90€
215/50 R 17 95W	55.90€	114.90€	145.90€
225/45 R 17 91W	54.90€	82.90€	106.90€

1ER PRIX

DIMENSIONS	PRIX TTC	PRIX TTC	PRIX TTC
175/65 R 14 90T	55.90€	77.90€	85.90€
165/70 R 14 89T	56.90€	80.90€	90.90€
195/65 R 16 104T	69.90€	92.90€	111.90€
195/75 R 16 107T	74.90€	87.90€	97.90€
215/65 R 16 109T	84.90€	107.95€	128.90€
225/65 R 16 112T	86.90€	121.95€	145.90€

VEHICULE SUV/4X4

1ER PRIX

DIMENSIONS	PRIX TTC	PRIX TTC	PRIX TTC
215/65 R 16 98H	63.90€	85.90€	104.90€
235/60 R 16 100H	77.90€	90.90€	115.90€
215/60 R 17 96H	88.90€	-	140.90€



GEOMETRIE 59€TTC
(Réglage Parallélisme)
10€ si 2 pneus achetés & posés
dans notre atelier



Réparation crevaison 15€TTC



Montage Equilibrage 15€TTC par roue

BELLEGARDE MECANIQUE - Chemin de la Salicome - 30127 BELLEGARDE
Tef fixe : 09.82.23.38.35 - Tel port : 06.66.89.30.26

GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir